

Rapport d'activité 2020

Parcs de stationnement

Centre et Vieux-Port à La Ciotat



INDIGO

SOMMAIRE

INDIGO	3
NOS METIERS.....	5
LE PARKING DU FUTUR.....	6
NOTRE HISTOIRE.....	7
NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE	8
1. COMPTE-RENDU TECHNIQUE.....	11
I. PRESENTATION GENERALE.....	12
A. DESCRIPTIF DES PARCS.....	12
B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT	13
a) Société délégataire.....	13
b) Société exploitante	13
c) Adresses d'exploitation	14
C. TARIFS HORAIRES EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES	15
D. TARIFS ABONNEMENTS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES	19
II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS	21
A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS	21
a) Patrimoine de la délégation	21
b) Inventaire des biens de retour et des biens de reprise.....	21
c) Recensement des engagements à incidence financière nécessaire à la continuité de service publique.....	22
B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS	23
III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT.....	24
A. INVESTISSEMENTS / GER.....	24
B. CONTRATS D'ENTRETIEN	25
C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE.....	27
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	28
A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	28
B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES.....	30
a) Fréquentation horaires	30
b) Sorties gratuites	32
C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS.....	33
a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés	33

D.	AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	35
a)	L'évolution du ticket moyen (en euros TTC).....	35
b)	Répartition des modes de paiement des horaires.....	36
V.	QUALITE DE SERVICE.....	37
A.	SERVICES A LA CLIENTELE.....	37
a)	Service relations clients.....	37
b)	Service aux clients.....	38
c)	Services digitaux.....	40
B.	RECLAMATIONS CLIENTS.....	43
C.	QUALITE DE SERVICE.....	44
a)	Le contrôle qualité par appels et visites mystères.....	44
b)	Engagements environnementaux.....	45
c)	Engagements sociaux.....	45
d)	Les moyens pour assurer la gestion du service.....	47
e)	Sureté et sécurité.....	49
VI.	ANALYSE DES EFFECTIFS.....	50
A.	ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2020.....	50
B.	DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP.....	51

2. COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE52

I.	COMPTE D'EXPLOITATION.....	53
A.	COMPTES PREVISIONNELS.....	53
B.	COMPTES DU DELEGATAIRE.....	55
II.	COMPTE DU DELEGATAIRE CONSOLIDE.....	57
III.	DETAIL DU CALCUL DE LA REDEVANCE.....	58
IV.	DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL.....	59
V.	COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE DELEGATAIRE.....	60

3 ANNEXES61

L'ENTREPRISE

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

Indigo construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP



Nous développons des solutions sur-mesure, sur tous les segments de clients (villes, aéroports, hôpitaux, centre-commerciaux, gares, espaces de loisirs et événementiels, universités...).

De la construction d'ouvrages en concessions aux innovations de la smart city, nous avons su conserver une longueur d'avance pour donner vie à une mobilité intelligente, adaptée aux enjeux de demain.

Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des villes, nous imaginons des solutions innovantes et complémentaires à la voiture : vélos partagés, scooters électriques, trottinettes électriques...

La société **Indigo Group S.A.S.** (antérieurement dénommée **Infra Park S.A.S.**) détient 100% du capital d'**Indigo Infra S.A.** (antérieurement dénommée **VINCI Park S.A.**) et est elle-même détenue à 99,77% par **Infra Foch Topco S.A.S.** (le solde étant détenu par un Fonds Commun de Placement d'Entreprise détenu par les salariés du groupe).

Le capital d'**Infra Foch Topco** est détenu directement et indirectement par **PREDICA**, l'une des filiales de **Crédit Agricole Assurances**, à hauteur de 47,14%, par **MIROVA** à hauteur de 32,91%, par **MEAG** à hauteur de 14,24% et par **Infra Foch Topco** elle-même à hauteur de 0,50%, le solde étant détenu par le management du Groupe.

NOS METIERS



Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

Depuis plus de 50 ans, Indigo met en œuvre sa vision du stationnement en ouvrage au service des villes et de la mobilité urbaine. Expert mondial du modèle concessif, Indigo investit dans des parcs modernes, accueillants, offrant des services intelligents et digitalisés, pour faciliter le parcours client et la mobilité en ville.



PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITE

Faciliter les déplacements dans les centres villes est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des collectivités, nous développons de nouvelles solutions de mobilité individuelles complémentaires, simples d'utilisation et écologiques. Avec sa nouvelle entité Mobilité et Solutions Digitales, Indigo imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde, à l'image du nouveau service de vélos et de scooters en libre-service sans station INDIGO® Weel.

DEVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe Indigo inclut pleinement le digital et la logique de MaaS* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers.

EXPERT DU STATIONNEMENT SUR VOIRIE

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. INDIGO crée STREETEO, la marque dédiée au contrôle et à la verbalisation du stationnement en voirie

* Mobility As A Service



LE PARKING DU FUTUR

Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Les parkings souterrains permettent d'intensifier les activités urbaines tout en protégeant l'intégralité du tissu urbain. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés :

Intégrer les sous-sols dans la vie urbaine et améliorer la vie quotidienne des habitants des villes qui se densifient en connectant le parking au transport.

Offrir plus de mobilité et de services aux usagers et ainsi proposer un parcours client plus fluide et digitalisé et des services entièrement interconnectés avec leur environnement, agissant comme une extension de la ville au-dessus.

Répondre aux besoins de la ville intelligente et de la ville durable en facilitant la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable par l'énergie produite grâce à l'inertie thermique des espaces souterrains.

Une réflexion menée en partenariat avec Dominique Perrault Architecture, spécialiste de l'architecture souterraine. Indigo a souhaité s'entourer du meilleur partenaire, Dominique Perrault et son cabinet d'architectes internationaux : DPA. Inventeur du concept « groundscape » (contraction de « ground », le sol et « landscape », paysage).



NOTRE HISTOIRE

Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Organiser le stationnement

Face à une nécessité de stationnement grandissante dans les villes, Indigo à l'époque GTM inaugure en 1964 son premier parc de stationnement en modèle concessif, sous l'esplanade des Invalides, suivi de Georges V et Malesherbes-Anjou. Paris devient le laboratoire des innovations d'Indigo. Avec le développement du stationnement en ouvrage et en voirie, les systèmes de péage s'automatisent et le paiement se dématérialise grâce à l'arrivée de la carte bleue. GTM et Sogeparc exportent leur savoir-faire à l'international.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Offrir plus qu'une place de stationnement

Le parking n'est plus un lieu à usage unique mais devient un espace de services. Services de mobilité, prêts de parapluies, de vélos, de cabas, le parking du XXIe siècle prend forme et se veut un maillon de la mobilité urbaine. En 2001, GTM et Sogeparc fusionnent pour donner naissance à VINCI Park qui s'appuie sur les fondamentaux (qualité, sécurité, accueil) pour séduire les utilisateurs.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

L'ère du digital

En 2015, VINCI Park devient Indigo et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec une nouvelle offre digitale.

Comme dans les autres secteurs de la consommation, l'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Indigo lance OPnGO, seule application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète, incluant la recherche d'itinéraires, trouver la meilleure place au meilleur prix, puis emprunter le parcours client le plus efficace et le plus fluide.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Un nouveau service de vélos partagés avec INDIGO® weel

Entre urbanisation croissante et changements des habitudes de la population, les moyens de transport évoluent et avec eux les habitudes des consommateurs en matière de mobilité urbaine. Dans cette transition, le vélo bénéficie d'une place primordiale pour les déplacements citadins. Pour répondre à ces enjeux, Indigo déploie des vélos partagés en libre-service, sans station.



NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

Nous pensons qu'il ne peut y avoir de croissance durable sans éthique claire et concrète. Cette conviction est incarnée par un socle de valeurs communes et des outils d'alerte performants : toutes nos activités reposent ainsi sur des pratiques transparentes, régies par un Code de Conduite rigoureux partagé par tous, dans tous les pays où nous exerçons. Nous encourageons également la mise en œuvre de ces hauts standards d'intégrité dans les co-entreprises et entités du Groupe.

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

Indigo Group s'est vu attribuer en mars 2020 par l'agence de notation extra-financière VIGEO EIRIS la note de 66/100, positionnant ainsi le Groupe au 44ème rang mondial sur un panel de 4 903 groupes évalués. Pour mémoire, le précédent score de mars 2019 était de 61/100. Cette notation et cette progression de 5 points illustrent l'engagement du Groupe en matière sociale, sociétale et environnementale.



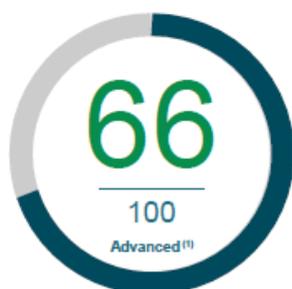
Unsolicited Opinion on the Sustainability Performance and Risk Management



Indigo Group

ISIN CODE : FR0012236669
Sector : Business Support Services
Rating date: Feb 2020

ESG OVERALL SCORE



Rank in Sector	4/102
Rank in Region	43/1609
Rank in Universe	44/4903

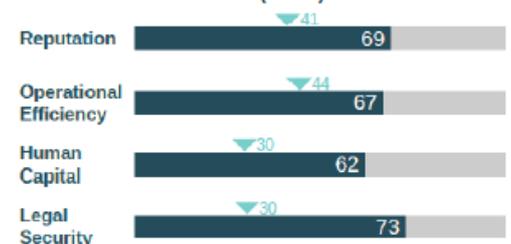
(1) Performance level: weak (0-29/100), limited (30-49/100), robust (50-59/100), advanced (60-100/100)

Company performance Sector average performance

ESG PERFORMANCE (/100)



RISK MITIGATION INDEX (/100)



Disclaimer

Vigeo Eiris provides its clients with information and/or analyses or opinion on factual, quantitative or statistical, managerial, economic, financial, governance, social, or technical data, in relation to companies, brands, products or services, assessed individually or with respect to sectors, regions, stakeholders or specific themes. Vigeo Eiris is committed to making its best efforts when collecting, organising, consolidating, formatting, making available and/or delivering the aforementioned information, analyses and/or opinion to its clients. Although Vigeo Eiris ensures that it only uses publicly available information, the agency cannot guarantee its accuracy or completeness. The above elements (information, indicators, analyses, scores, and opinion) do not include or imply any approval or disapproval on their content from Vigeo Eiris, its executive officers, or its employees. These elements do not represent in any way a guarantee, or reference of legal, moral, philosophical, ethical or religious nature, supporting or opposing any investment or divestment decision, or any standpoint or opinion expressed in favour of, or against companies, products, services, sectors or regions directly or indirectly mentioned in Vigeo Eiris' deliverables. Our deliverables are not, and should not, be considered as a form of financial advice or recommendation. No investment or divestment decision should be attributed to the information or opinion provided by Vigeo Eiris. Our products and services must only be considered as one of the many elements related to the financial decision making process. Vigeo Eiris, its methodology, brand, and employees, shall under no circumstances, be held responsible for any kind of consequence (including economic, financial, or legal) derived from the interpretation of its information, analyses, opinion, scores, and indicators. The terms of use of our products and services and their impacts stem from the sole responsibility of their users. This VIGEO EIRIS' One-page summary is established exclusively for clients' external communication with the exception of any specific operations such as Revolving.

LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS D'INDIGO

- Respecter, voire dépasser, dans la mesure du possible, les réglementations internationales et locales applicables en matière de Santé, de Sécurité et d'Environnement,
- Minimiser ses impacts environnementaux en réduisant ses consommations d'énergie, notamment dans ses ouvrages
- Mettre en œuvre les technologies et les solutions permettant de diminuer les émissions de ses clients tout en leur facilitant l'accès à des mobilités individuelles non-consommatrices d'énergie fossile.

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2020.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

UN SOCLE DE VALEURS PARTAGÉES

qui guident notre activité
au quotidien

» Respect

» Responsabilité

» Solidarité

LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.



promouvoir
la diversité



former
nos équipes



prévenir
les risques



favoriser le bien-être et
la solidarité au travail



valoriser
nos collaborateurs

NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX, SOCIETAUX ET ENVIRONNEMENTAUX



Concevoir des parkings écoresponsables est une des clés de la maîtrise de notre empreinte écologique. En phase de construction-rénovation, la mise en œuvre de savoir-faire innovants permet d'offrir des infrastructures et des services toujours plus performants sur le plan environnemental.

Exploiter un parking génère peu de nuisances. Cela ne nous empêche pas d'agir à tous les niveaux possibles, en interne et avec nos partenaires, pour faire toujours mieux. Objectifs : offrir à nos collaborateurs et à nos sous-traitants des conditions de travail équitables et limiter au maximum notre impact écologique.





COMPTE-RENDU TECHNIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

A. DESCRIPTIF DES PARCS

CENTRE

- Capacité : 430 places réparties sur 3 niveaux incluant 7 places PMR
- Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- 1 entrée véhicules, 2 sorties véhicules,
- Equipements de péage : 1 caisse, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie.
- Les moyens de paiement acceptés : pièces en caisse automatique, cartes de paiement CB (en introduisant la carte et en sans contact), TOTAL GR, VISA MASTERCARD et AMEX en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage en bornes de sortie, ainsi que le paiement via la plateforme digitale OPNGO.

VIEUX PORT

- Capacité : 573 places réparties sur 4 niveaux incluant 9 places PMR
- Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- 1 entrée véhicules, 2 sorties véhicules,
- Equipements de péage : 1 caisses, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie.
- Les moyens de paiement acceptés : pièces en caisse automatique, cartes de paiement CB (en introduisant la carte et en sans contact), TOTAL GR, VISA MASTERCARD et AMEX en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage en bornes de sortie, ainsi que le paiement via la plateforme digitale OPNGO.

B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

Contrat de délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement Centre et Vieux Port.

Signature du contrat Centre : 01/08/2008
Signature du contrat Vieux Port : 15/05/2009
Echéance du contrat : 30/04/2037
Date du dernier avenant : 24 /12 /2019 pour l'avenant n°5

a) Société délégataire

Indigo Infra France

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Pierre BONNABAUD
Directeur Régional Sud-Est
Immeuble Noilly Paradis - 146 rue paradis -
13006 Marseille

b) Société exploitante

Il est précisé que dans le cadre des règles d'organisation et de fonctionnement du Groupe Indigo auquel elle appartient, Indigo Infra France fait appel pour l'exécution des missions confiées au titre du contrat de délégation de service public, aux sociétés prestataires de services du Groupe, notamment la société Indigo Park.

Indigo Park

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Laure SERRES
Directeur de Secteur
Immeuble Noilly Paradis – 146 Rue Paradis
13006 Marseille
Tel : 06 77 58 04 06
Mail : laure.serres@group-indigo.com

c) Adresses d'exploitation

Indigo Park

Parc de Stationnement Centre

Boulevard Lamartine

13600 LA CIOTAT

Contacts :

David JUSTINIANY

Responsable de District

Tel : 06 72 82 45 92

Mail : david.justiniany@group-indigo.com

Nicolas GNAMY

Responsable de Site Principal

Tel : 06 02 16 68 18

Mail : nicolas.gnamy@group-indigo.com

Indigo Park

Parc de Stationnement Vieux Port

Avenue Maurice SANDRAL

13600 LA CIOTAT

Contacts :

David JUSTINIANY

Responsable de District

Tel : 06 72 82 45 92

Mail : david.justiniany@group-indigo.com

Nicolas GNAMY

Responsable de Site Principal

Tel : 06 02 16 68 18

Mail : nicolas.gnamy@group-indigo.com

C. TARIFS HORAIRES EN VIGEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES

CENTRE

TARIFICATION PAR TRANCHE DE 15 MN EN VIGUEUR EN 2019

Basse Saison		
Temps en minutes	Tarifs 2019	
De 0 à 30 minutes	0,00 €	Par ¼ d'heure
De 31 à 45 minutes	+ 1,10 €	Par ¼ d'heure
De 46 à 105 minutes	+ 0,50 €	Par ¼ d'heure
De 106 à 180 minutes	+ 0,60 €	Par ¼ d'heure
De 181 à 270 minutes	+ 0,50 €	Par ¼ d'heure
De 271 à 585 minutes	+ 0,30 €	Par ¼ d'heure
De 586 à 675 minutes	+ 0,20 €	Par ¼ d'heure
De 676 à 1 440 minutes	0,00 €	Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	16,60 €	Par 24h

Haute saison		
Temps en minutes	Tarifs 2019	
De 0 à 30 minutes	0,00 €	Par ¼ d'heure
De 31 à 45 minutes	+ 1,50 €	Par ¼ d'heure
De 46 à 105 minutes	+ 0,60 €	Par ¼ d'heure
De 106 à 180 minutes	+ 0,70 €	Par ¼ d'heure
De 181 à 270 minutes	+ 0,50 €	Par ¼ d'heure
De 271 à 495 minutes	+ 0,40 €	Par ¼ d'heure
De 496 à 585 minutes	+ 0,20 €	Par ¼ d'heure
De 586 à 675 minutes	+ 0,10 €	Par ¼ d'heure
De 676 à 1 440 minutes	0,00 €	Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	18,20 €	Par 24h

TARIFICATION PAR TRANCHE DE 15 MN EN VIGUEUR EN 2020

Basse Saison	
Temps en minutes	Tarifs 2020
De 0 à 60 minutes	0,00 €
De 61 à 75 minutes	+ 2,20 €
De 76 à 255 minutes	+ 0,50 € Par ¼ d'heure
De 256 à 675 minutes	+ 0,30 € Par ¼ d'heure
De 676 à 1440 minutes	0,00 €
Tarif maximum Ticket perdu	16,70 € Par 24h

Haute saison	
Temps en minutes	Tarifs 2020
De 0 à 60 minutes	0,00 €
De 61 à 75 minutes	+ 2,80 €
De 76 à 180 minutes	+ 0,60 € Par ¼ d'heure
De 181 à 240 minutes	+ 0,50 € Par ¼ d'heure
De 241 à 495 minutes	+ 0,40 € Par ¼ d'heure
De 496 à 675 minutes	+ 0,20 € Par ¼ d'heure
De 676 à 1 440 minutes	+ 0,00 € Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	18,20 € Par 24h

VIEUX PORT

TARIFICATION PAR TRANCHE DE 15 MN EN VIGUEUR EN 2019

Basse saison	
Temps en minutes	Tarifs 2019
De 0 à 30 minutes	0,00 € Par ¼ d'heure
De 31 à 45 minutes	+ 1,10 € Par ¼ d'heure
De 46 à 240 minutes	+ 0,50 € Par ¼ d'heure
De 241 à 615 minutes	+ 0,30 € Par ¼ d'heure
De 616 à 690 minutes	+ 0,20 € Par ¼ d'heure
De 691 à 1 440 minutes	0,00 € Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	16,20 € Par 24h

Haute saison	
Temps en minutes	Tarifs 2019
De 0 à 30 minutes	0,00€ Par ¼ d'heure
De 31 à 45 minutes	+ 1,50 € Par ¼ d'heure
De 46 à 240 minutes	+ 0,60 € Par ¼ d'heure
De 241 à 270 minutes	+ 0,50€ Par ¼ d'heure
De 271 à 480 minutes	+ 0,40 € Par ¼ d'heure
De 481 à 585 minutes	+ 0,20 € Par ¼ d'heure
De 586 à 705 minutes	+ 0,10€ Par ¼ d'heure
De 706 à 1 440 minutes	0,00€ Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	18,10€ Par 24h

TARIFICATION PAR TRANCHE DE 15 MN EN VIGUEUR EN 2020

Basse Saison		
Temps en minutes	Tarifs 2020	
De 0 à 60 minutes	0,00 €	Par ¼ d'heure
De 61 à 75 minutes	+ 2,20 €	Par ¼ d'heure
De 76 à 210 minutes	+ 0,50 €	Par ¼ d'heure
De 211 à 675 minutes	+ 0,30 €	Par ¼ d'heure
De 676 à 1 440 minutes	+ 0,40 €	Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	16,00 €	Par 24h

Haute saison		
Temps en minutes	Tarifs 2020	
De 0 à 60 minutes	0,00 €	
De 61 à 75 minutes	+ 2,80 €	
De 76 à 180 minutes	+ 0,60 €	Par ¼ d'heure
De 181 à 210 minutes	+ 0,50 €	Par ¼ d'heure
De 211 à 510 minutes	+ 0,40 €	Par ¼ d'heure
De 511 à 675 minutes	+ 0,20 €	Par ¼ d'heure
De 676 à 1 440 minutes	+ 0,00 €	Par ¼ d'heure
Tarif maximum Ticket perdu	18,20 €	Par 24h

D. TARIFS ABONNEMENTS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES

PARC CENTRE TARIFS 2019

Abonnements	Mensuel	Trimestriel	Annuel	Mensuel PMA (engagement de 4 mois)
Abonnement 24/24 -7/7	90,00 €	201,00 €	682,00 €	58,50 €
Abonnement jour 5j/7	33,00 €	84,00 €	256,00 €	22,00 €
Abonnement nuit + dimanche et jours fériés	42,00 €	112,00 €	380,00 €	32,50 €
Abonnement moto 24/24 -7/7	45,00 €	97,00 €	330,00 €	29,00 €

Forfaits	Tarifs
Forfait 3 jours	40,00 €
Forfait 7 jours	60,00 €
Forfait 30 jours	90,00 €

Offre	Long terme
Concession à long terme (15 ans)	12 000,00€

PARC CENTRE TARIFS 2020

Abonnements	Mensuel	Trimestriel	Annuel	Mensuel PMA (engagement de 4 mois)
Abonnement 24/24 -7/7	90,90 €	203,00 €	684,80 €	59,10 €
Abonnement jour 5j/7	33,30 €	84,80 €	254,50 €	22,20 €
Abonnement nuit + dimanche et jours fériés	42,40 €	113,10 €	383,80 €	32,80 €
Abonnement moto 24/24 -7/7	45,50 €	98,00 €	333,30 €	29,0 €

Forfaits	Tarifs
Forfait 3 jours	41,00 €
Forfait 7 jours	61,00 €
Forfait 30 jours	91,00 €

Offre	Long terme
Concession à long terme (15 ans)	12 120,00€

PARC VIEUX-PORT TARIFS 2019

Abonnements	Mensuel	Trimestriel	Annuel	Mensuel PMA (engagement de 4 mois)
Abonnement 24/24 -7/7	90,00 €	201,00 €	682,00 €	58,50 €
Abonnement jour 5j/7	33,00 €	83,00 €	250,00 €	19,90 €
Abonnement nuit + dimanche et jours fériés	42,00 €	112,00 €	380,00 €	32,50 €
Abonnement moto 24/24 -7/7	45,00 €	97,00 €	330,00 €	29,00 €

Forfaits	Tarifs
Forfait 3 jours	40,00 €
Forfait 7 jours	60,00 €
Forfait 30 jours	90,00 €

Offre	Long terme
Concession à long terme (15 ans)	12 000,00€

PARC VIEUX-PORT TARIFS 2020

Abonnements	Mensuel	Trimestriel	Annuel	Mensuel PMA (engagement de 4 mois)
Abonnement 24/24 -7/7	90,90 €	203,00 €	684,80 €	59,10 €
Abonnement jour 5j/7	33,30 €	83,80 €	252,50 €	20,10 €
Abonnement nuit + dimanche et jours fériés	42,40 €	113,10 €	383,80 €	32,80 €
Abonnement moto 24/24 -7/7	45,50 €	98,00 €	333,30 €	29,30 €

Forfaits	Tarifs
Forfait 3 jours	41,00 €
Forfait 7 jours	61,00 €
Forfait 30 jours	91,00 €

Offre	Long terme
Concession à long terme (15 ans)	12 120,00 €

II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS

A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS

a) Patrimoine de la délégation

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre aucune variation, n'est intervenue au cours de l'exercice 2020.

b) Inventaire des biens de retour et des biens de reprise

CENTRE

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2020

Parc de stationnement La Ciotat Parc du Centre					
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissement au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020	
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	1 085 979 -	892 887	193 092	
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	4 427 617 -	1 963 437	2 464 181	
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	298 568 -	168 272	130 296	
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	20 215 -	20 215	-	
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	17 289 -	359	16 930	
Total BIENS DE RETOUR		5 849 668 -	3 045 170	2 804 498	
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL AUTOMOBILE	2 809 -	2 809	-	
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	49 881 -	27 152	22 729	
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 580 -	2 580	-	
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	2 803 -	2 803	-	
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE B	644 -	644	-	
Total BIENS DE REPRISE*		58 718 -	35 989	22 729	
Total général		5 908 386 -	3 081 159	2 827 227	

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement La Ciotat Parc du Centre	
en euros H.T.	31/12/2020
Immobilisations Valeur Comptable Brute	5 908 386
Immobilisations Valeur Comptable Nette	2 827 227
Immobilisation en cours	34 676

VIEUX PORT

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2020

Parc de stationnement La Ciotat Vieux Port					
Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissement au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020	
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	1 206 981 -	956 190	250 790	
	BIENS DE RETOUR NON RENOUEVABLE	4 896 028 -	2 092 653	2 803 375	
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	254 135 -	153 929	100 206	
	INST.GEN.AG.AMENAG.CONST.&TERR.D	4 409 -	23	4 386	
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	29 003 -	1 014	27 989	
Total BIENS DE RETOUR		6 390 556 -	3 203 809	3 186 747	
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL AUTOMOBILE	2 809 -	2 809	-	
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	3 154 -	3 154	-	
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	48 028 -	27 124	20 903	
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 418 -	2 418	-	
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE B	1 389 -	1 389	-	
Total BIENS DE REPRISE*		57 798 -	36 895	20 903	
Total général		6 448 354 -	3 240 703	3 207 650	

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement La Ciotat Vieux Port	
en euros H.T.	31/12/2020
Immobilisations Valeur Comptable Brute	6 448 354
Immobilisations Valeur Comptable Nette	3 207 650
Immobilisation en cours	22 045

c) Recensement des engagements à incidence financière nécessaire à la continuité de service publique

Concernant les engagements à incidence financière, seule la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat, nous semble devoir être recensée comme un engagement à incidence financière nécessaire à la continuité du service public délégué (art. 1411-7-I-h).

Nous vous rappelons que l'équipe en place est composée comme suit :

- 1 Responsable de Sites
- 3 Agents d'Exploitation

La convention collective applicable à notre personnel est la convention collective de l'automobile.

B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS

Vous trouverez en annexe 3, les inventaires détaillés des biens.

III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT

L'entretien et la maintenance des biens et équipements sont des facteurs primordiaux dans la gestion du stationnement. Nos équipes techniques locales sont toutes formées à la maintenance et s'appuient par ailleurs sur une équipe de pilotage de Maintenance Régionale compétente pour suivre les actions de maintenance spécifique et les travaux d'entretien des équipements. Cette activité est pilotée par le Responsable Infrastructures et Maintenance (RIM), placé sous l'autorité du Directeur Régional.

Pour une meilleure efficacité en termes de maintenance préventive et une plus grande réactivité en termes de maintenance curative, la plupart des organes de sécurité et d'exploitation sont couverts par des contrats de maintenance. Les coûts attachés à ces contrats sont comptabilisés dans le poste « entretien : contrats ». Ce poste intègre également les coûts associés aux contrats de contrôles obligatoires.

Les opérations ponctuelles de maintenance assurées par un prestataire externe, hors contrat, sont comptabilisées dans le poste « entretien : interventions techniques et fournitures ».

Enfin, dans le groupe Indigo, les opérations de gros entretien et renouvellement sont, selon leur nature, comptabilisées en investissements ou au compte de résultat, en charge de gros entretien et renouvellement. Sauf obligation contractuelle il n'est donc pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées. Le tableau ci-dessous présente les principales opérations d'investissement / GER.

A. INVESTISSEMENTS / GER

Les principales opérations de GER et investissements réalisés en 2020 sont listées ci-dessous :

Exploitations	Montant de l'investissement en HT	Nature des opérations
Parc Centre	3 993,00	Matériel de Péage
	9 295,00	Réparation Sprinklers
	5 676,00	Protections Piétons
	990,00	Eclairage
	8 160,00	Portes Coupe-feu
	4 068,00	Mises aux normes places PMR
Parc Vieux Port	12 087,00	Eclairage
	6 490,00	Réparation Sprinklers
	839,00	Protection matériel de péage
	8 112,00	Portails Automatiques
	5 820,00	Mises aux normes places PMR

B. CONTRATS D'ENTRETIEN

Le tableau ci-dessous présente les contrats de maintenance par type d'équipement :

Exploitations	Descriptif des éléments de contrat	Fournisseur
CENTRE	Détection gaz parking CO & NO	ADS ANALYSE DETECTION SECURITE
	Outil d'aide à la gestion du personnel, la prévention des risques et l'analyse des performances.	ALPHA SYSTEM - TRACKFORCE
	Entretien et maintenance groupe électrogène	ENERIA
	Maintenance et entretien de l'ensemble des matériels de contrôle d'accès et de péage	ORBILITY (FRANCE)
	Entretien et maintenance pompes de relevage	SIEMP
	Entretien et maintenance des portes automatiques et de l'ascenseur	KONE
	Entretien et maintenance du système de sécurité incendie	SSI Services
	Entretien et maintenance des RIA et portes coupe-feu	TPI - UXELLO
	Entretien extincteurs	EUROFEU
VIEUX PORT	Outil d'aide à la gestion du personnel, la prévention des risques et l'analyse des performances.	ALPHA SYSTEM - TRACKFORCE
	Maintenance et entretien de l'ensemble des matériels de contrôle d'accès et de péage	ORBILITY (FRANCE)
	Entretien et maintenance pompes de relevage	SIEMP
	Entretien et maintenance des portes automatiques	KONE
	Entretien et maintenance du système de sécurité incendie	SSI Services
	Entretien extincteurs	EUROFEU
	Entretien et maintenance des colonnes sèches	TPI - UXELLO

Les tableaux ci-dessous présentent, par date, les opérations de maintenance préventive et contrôles obligatoires intervenus en 2020 :

CENTRE

MAINTENANCE PREVENTIVE	DATE					
ASCENSEURS	02/2020	04/2020	06/2020	08/2020	10/2020	12/2020
DETECTION INCENDIE	04/06/2020					
EXTINCTEURS	04/06/2020					
VENTILATION	01/2020			04/2020		
POMPES DE RELEVAGE	04/2020			09/2020		
PEAGE	06/2020			11/2020		
CONTROLES OBLIGATOIRES	DATE					
INSTALLATIONS ELECTRIQUES	11/2020					
COLONNE SECHE	05/2020					
EXTINCTEURS, BACS A SABLE	06/2020					

VIEUX-PORT

MAINTENANCE PREVENTIVE	DATE					
ASCENSEURS	02/2020	04/2020	06/2020	08/2020	10/2020	12/020
DETECTION INCENDIE	06/2020					
EXTINCTEURS	06/2020					
VENTILATION	01/2020			04/2020		
POMPES DE RELEVAGE	04/2020			09/2020		
PEAGE	06/2020			11/2020		
CONTROLES OBLIGATOIRES	DATE					
INSTALLATIONS ELECTRIQUES	11/2020					
COLONNE SECHE	05/2020					
EXTINCTEURS, BACS A SABLE	06/2020					

C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Vous trouverez dans ce tableau l'ensemble des opérations de maintenance curative hors contrat.

Equipements	Montant HT	Commentaires
Curage débouchage Centre et Vieux-Port	4 345€	Curage et débouchage

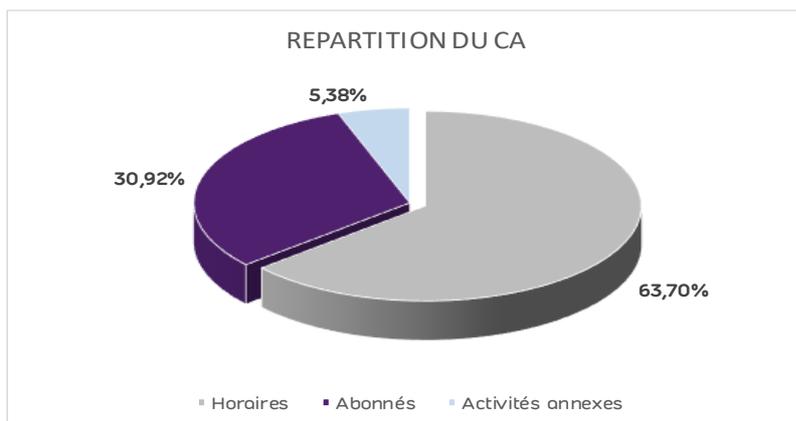
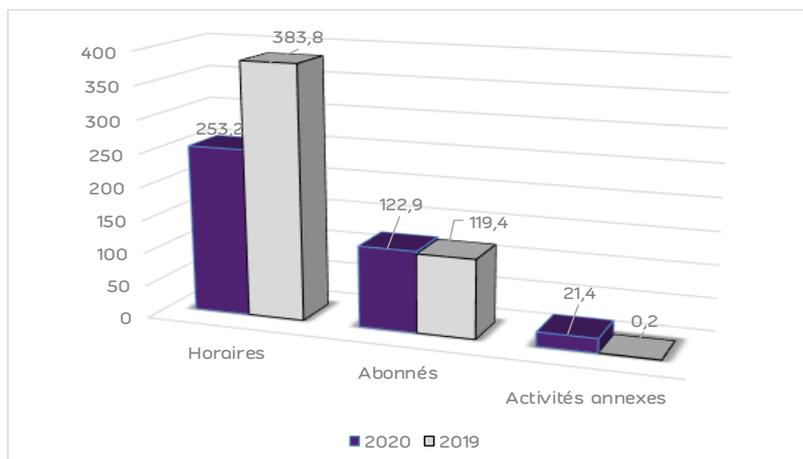
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

CENTRE

Le CA de l'année 2020 de 397,5 K€ HT est réparti comme suit :

Chiffre d'affaires K€ HT	Horaires	Abonnés	Activités annexes	Total
2020	253,2	122,9	21,4	397,5
2019	383,8	119,4	0,2	503,4
ECART	-34,0%	2,9%	10600,0%	-21,0%
REPARTITION DU CA	63,7%	30,9%	5,4%	



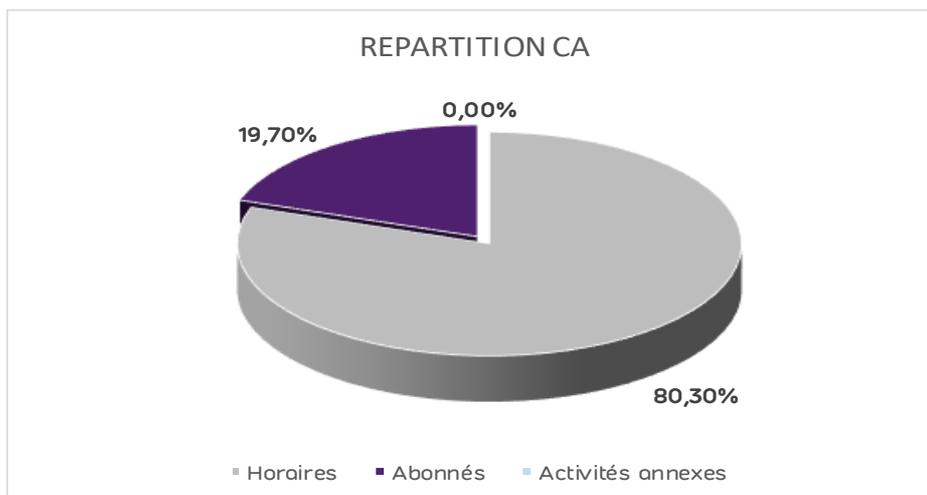
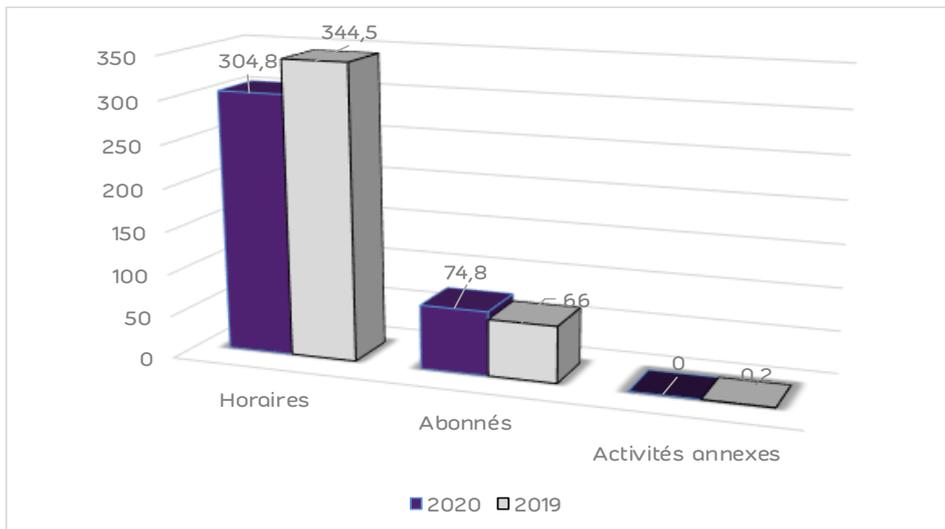
Le parc Centre affiche une baisse de 21 % de chiffre d'affaires global.

La répartition du CA entre clients horaires et abonnés est illustrée dans le graphique ci-dessus avec 63,70% pour les horaires et 30,92% pour les abonnés.

VIEUX PORT

Le CA de l'année 2020 de 379,6 K€ HT est réparti comme suit :

Chiffre d'affaires K€ HT	Horaires	Abonnés	Activités annexes	Total
2020	304,8	74,8	0	379,6
2019	344,5	66	0,2	410,7
ECART	-11,5%	13,3%	-100,0%	-7,6%
REPARTITION DU CA	80,3%	19,7%	0,0%	



Le chiffre d'affaires du parking Vieux-Port est en baisse de 7,60 %.

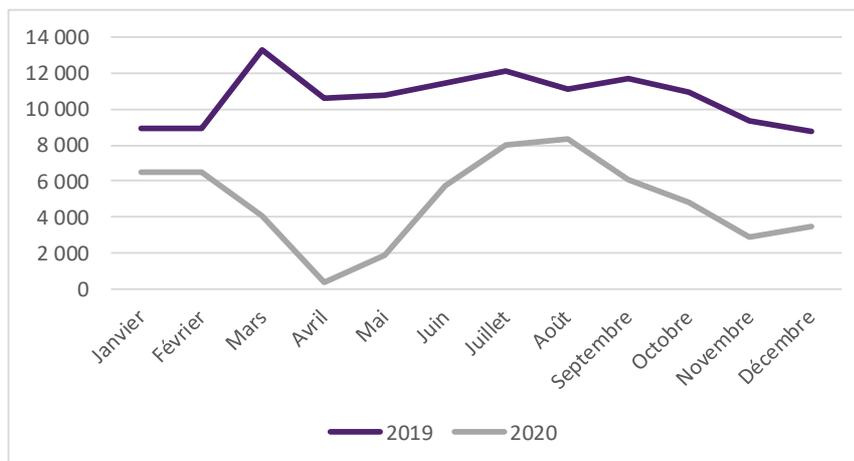
La répartition du CA entre clients horaires et abonnés est illustrée dans le graphique ci-dessus avec 80,30% pour les horaires et 19,70% pour les abonnés.

B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES

a) Fréquentation horaires

CENTRE

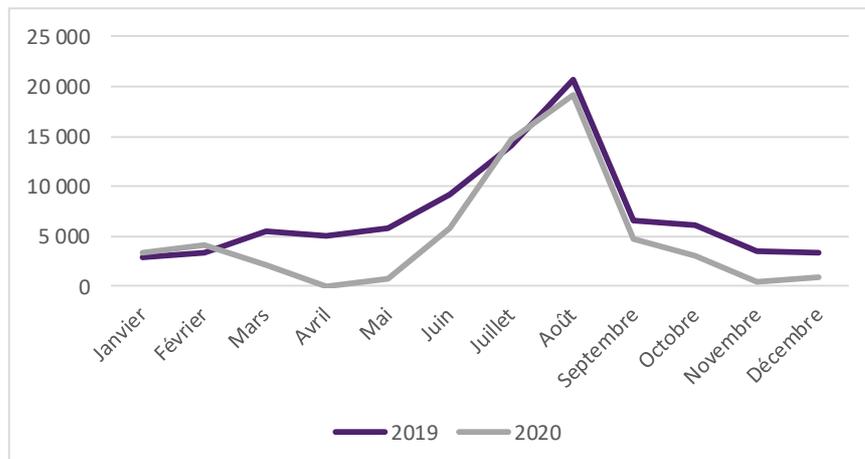
	2019	2020	ECART
Janvier	8 933	6 454	-27,8%
Février	8 911	6 505	-27,0%
Mars	13 321	4 051	-69,6%
Avril	10 588	418	-96,1%
Mai	10 742	1 847	-82,8%
Juin	11 477	5 709	-50,3%
Juillet	12 143	8 017	-34,0%
Août	11 106	8 311	-25,2%
Septembre	11 687	6 042	-48,3%
Octobre	10 902	4 793	-56,0%
Novembre	9 339	2 890	-69,1%
Décembre	8 796	3 476	-60,5%
Total	127 945	58 513	-54,3%



Les fréquentations horaires du parking Centre régissent de 54,3 % par rapport à 2019.

VIEUX PORT

	2019	2020	ECART
Janvier	2 972	3 364	13,2%
Février	3 402	4 073	19,7%
Mars	5 444	2 078	-61,8%
Avril	5 044	35	-99,3%
Mai	5 758	752	-86,9%
Juin	9 251	5 748	-37,9%
Juillet	14 129	14 665	3,8%
Août	20 662	19 114	-7,5%
Septembre	6 526	4 765	-27,0%
Octobre	6 143	3 003	-51,1%
Novembre	3 441	460	-86,6%
Décembre	3 330	946	-71,6%
Total	86 102	59 003	-31,5%



Le parc Vieux-Port connaît une baisse de ses fréquentations horaires avec -31,5% comparé à 2019.

b) Sorties gratuites

CENTRE

	2019	2020	ECART
Janvier	3 003	7 407	146,7%
Février	2 577	7 112	176,0%
Mars	3 547	2 875	-18,9%
Avril	2 966	774	-73,9%
Mai	3 244	3 112	-4,1%
Juin	3 278	7 189	119,3%
Juillet	3 219	7 425	130,7%
Août	2 716	6 756	148,7%
Septembre	3 613	8 599	138,0%
Octobre	3 439	7 619	121,5%
Novembre	3 271	5 886	79,9%
Décembre	4 220	7 189	70,4%
Total	39 093	71 943	84,0%

VIEUX PORT

	2019	2020	ECART
Janvier	1 071	2 112	97,2%
Février	1 079	1 862	72,6%
Mars	1 386	765	-44,8%
Avril	1 442	116	-92,0%
Mai	1 544	876	-43,3%
Juin	1 497	2 217	48,1%
Juillet	1 293	3 431	165,4%
Août	1 401	3 947	181,7%
Septembre	1 266	2 374	87,5%
Octobre	1 113	1 880	68,9%
Novembre	943	952	1,0%
Décembre	1 171	1 797	53,5%
Total	15 206	22 329	46,8%

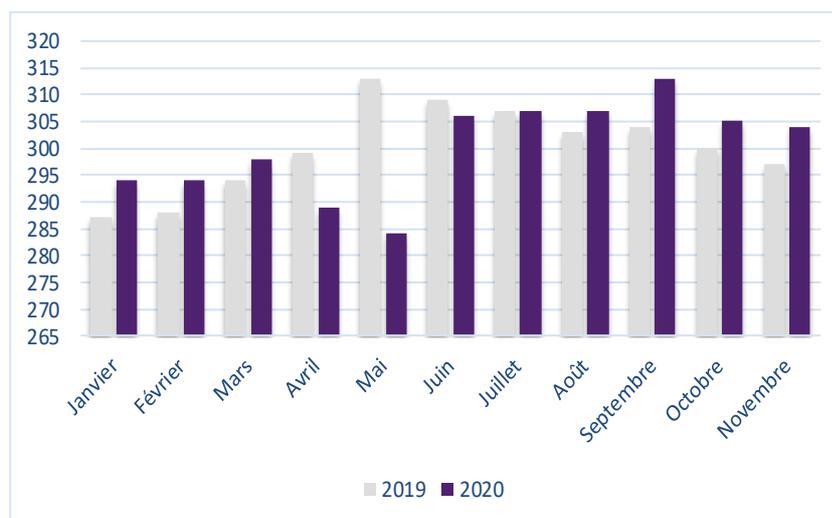
L'augmentation des sorties gratuites est essentiellement due au passage à une heure de franchise (en 2019 la franchise était de 30 minutes).

C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS

a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés

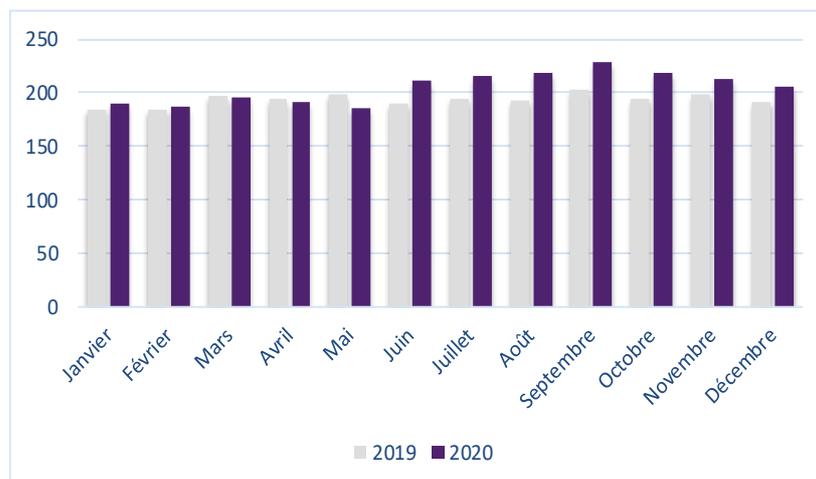
CENTRE

	2019	2020	ECART
Janvier	287	294	2,4%
Février	288	294	2,1%
Mars	294	298	1,4%
Avril	299	289	-3,3%
Mai	313	284	-9,3%
Juin	309	306	-1,0%
Juillet	307	307	0,0%
Août	303	307	1,3%
Septembre	304	313	3,0%
Octobre	300	305	1,7%
Novembre	297	304	2,4%
Décembre	295	297	0,7%
Moyenne	300	300	0,1%



VIEUX PORT

	2019	2020	ECART
Janvier	184	190	3,3%
Février	184	187	1,6%
Mars	197	195	-1,0%
Avril	194	191	-1,5%
Mai	198	186	-6,1%
Juin	190	212	11,6%
Juillet	194	216	11,3%
Août	193	219	13,5%
Septembre	203	228	12,3%
Octobre	194	219	12,9%
Novembre	198	213	7,6%
Décembre	191	206	7,9%
Moyenne	193	205	6,1%



D. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC)

CENTRE

Année	Ticket moyen TTC
2019	2,83€
2020	3,94€

VIEUX PORT

Année	Ticket moyen TTC
2019	3,73 €
2020	4,62 €

b) Répartition des modes de paiement des horaires

CENTRE

Année	Espèces	Chèques	CB/Total GR	LIBER'T
2019	7,45%	0,74%	60,76 %	31,05 %
2020	4,40%	0,20 %	67,55%	27,85%

Le moyen de paiement le plus utilisé sur le parc Centre en 2020 est la carte bancaire avec 67,55% de taux d'utilisation. Vient ensuite le télépéage avec 27,85 % et les espèces à hauteur de 4,40 %.

VIEUX PORT

Année	Espèces	Chèques	CB/Total GR	LIBER'T
2019	6,22 %	0,30 %	76,59 %	16,89 %
2020	3,01 %	0,17 %	82,15%	14,67%

Le moyen de paiement le plus utilisé sur le parc Vieux-Port en 2020 est la carte bancaire avec 82,15 % de taux d'utilisation. Vient ensuite le télépéage avec 14,67% et les espèces à hauteur de 3,01%.

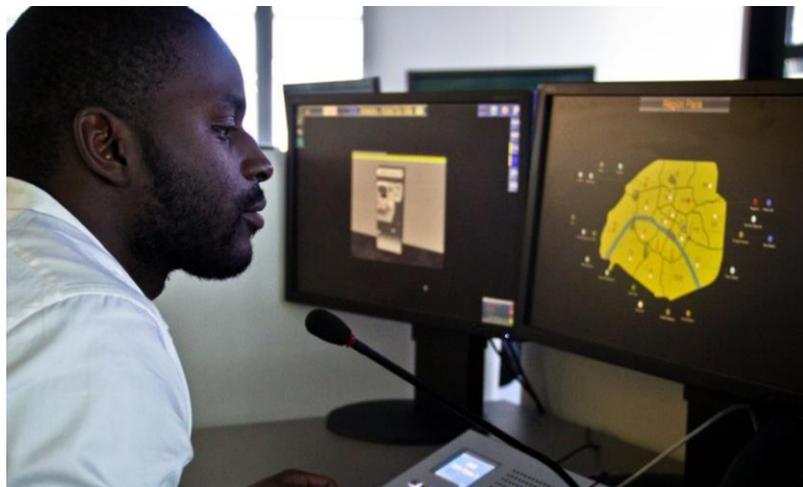
V. QUALITE DE SERVICE

A. SERVICES A LA CLIENTELE

a) Service relations clients



CNTO (CENTRE NATIONAL DE TÉLÉSURVEILLANCE)



Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux télé-opérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

Le CNTO, comment ça marche ?

- Le télé-opérateur est connecté au système de vidéosurveillance et aux alarmes du parking : sécurité incendie, collecte frauduleuse des caisses, appel client aux barrières de péage ;
- à chaque déclenchement d'alarme ou appel par interphone, le client est en relation avec le personnel sur place ou avec un télé-opérateur ;
- si l'appel est pris en charge par un télé-opérateur, celui-ci voit la personne, grâce aux caméras de surveillance et peut échanger pour bien comprendre la demande ;
- selon une procédure précise et adaptée à la situation, le télé-opérateur intervient à distance pour réaliser certaines tâches comme la levée de barrière ou l'ouverture de porte ;
- le système enregistre les événements de chaque parking, les interventions réalisées et génère un suivi statistique des événements les plus fréquents. D'éventuelles défaillances d'un équipement sont ainsi détectées et une maintenance préventive est déclenchée rapidement.

Ce service est opérationnel sur tous les parcs Indigo de La Ciotat.

b) Service aux clients

MOYENS DE PAIEMENT



Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.



Indigo permet :

- Le paiement par Carte Bancaire et Total GR sur les bornes de sortie et la caisse automatique ;
- la mise en place du badge Liber't en sortie ;
- la mise en place du paiement NFC ;
- la lecture de plaques minéralogiques.
- Le paiement via la plateforme digitale OPNGO ;

L'ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE



Indigo est particulièrement attentif aux besoins spécifiques de ses clients à mobilité réduite. Il s'engage à ce que le stationnement et les services proposés dans ses parkings soient facilement accessibles.

Les parkings Centre et Vieux Port sont conformes à la norme accessibilité.

LECTURE DE PLAQUE MINÉRALOGIQUE



Un système de Lecture de Plaque Minéralogique (LPM) est mis en place dans les voies d'entrée et de sortie des parkings.

Le principe est simple : à chaque présentation devant une borne d'entrée ou de sortie, le système identifie l'immatriculation du véhicule et associe cette immatriculation avec le titre de stationnement (ticket horaire ou badge abonnés). Ce système offre un niveau de confort élevé pour les utilisateurs des parkings et constitue un outil efficace de gestion pour l'exploitant.

c) Services digitaux

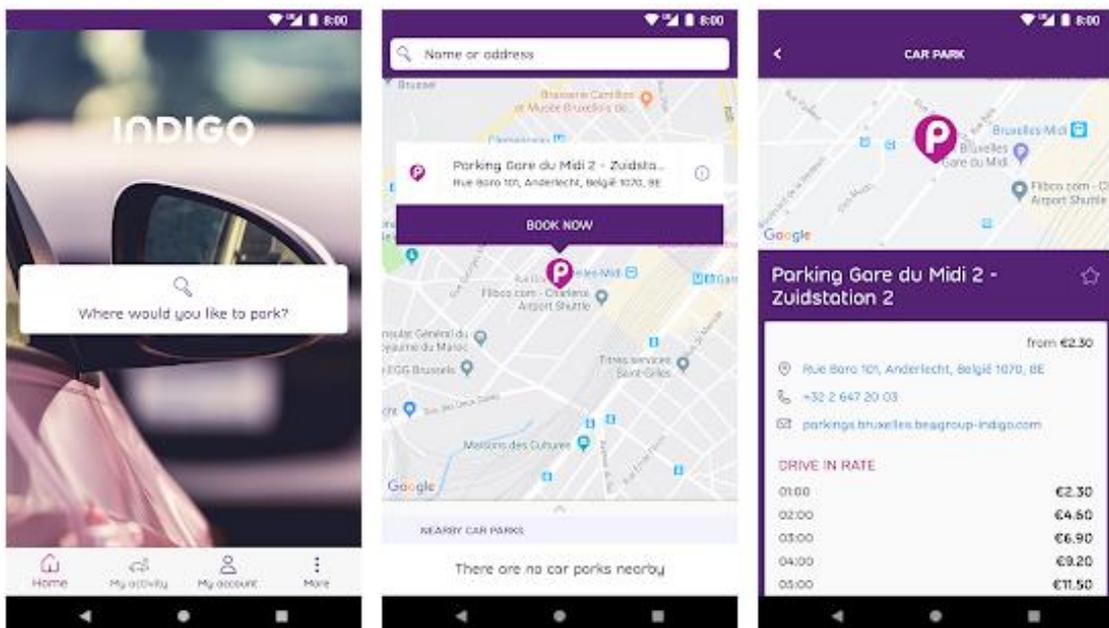
APPLICATION SMARTPHONE

L'application Park Indigo permet d'accéder à de nouvelles fonctionnalités, de souscrire et de gérer son abonnement et de profiter d'une meilleure expérience utilisateur.

Avec des parkings dans toute l'Europe, l'application Park Indigo est la solution de stationnement la plus simple et la plus facile. Rechercher son parking préféré, consulter les informations telles que la tarification et le nombre de places disponibles. Afficher ensuite l'itinéraire sur la carte. C'est très facile !

Avec votre application, les clients peuvent :

- o Souscrire et gérer leur abonnement Indigo
- o Pour certains parkings, vous pouvez réserver et payer à l'avance votre stationnement grâce à OPnGO
- o Trouver l'itinéraire pour accéder au parc de stationnement de son choix.



SOUSCRIPTION ABONNEMENT INTERNET

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet <https://fr.parkindigo.com/>, l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Le site Indigo fait l'objet d'évolutions régulières permettant de s'adapter à tous les besoins. En 2020 près de 500 000 utilisateurs ont eu recours au site web INDIGO.

Abonnement 1 Mois	Abonnement 3 Mois	Abonnement 1 An	Abonnement Flexigo (Conseillé)
<ul style="list-style-type: none">Durée de stationnement : 1 mois Paiement unique lors de la souscription	<ul style="list-style-type: none">Durée de stationnement : 3 mois Paiement unique lors de la souscription	<ul style="list-style-type: none">Durée de stationnement : 12 mois Paiement unique lors de la souscription	<ul style="list-style-type: none">Durée de stationnement : Libre Engagement : 3 mois Prélèvements mensuels automatiques

RADIO INDIGO



Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

OPNGO

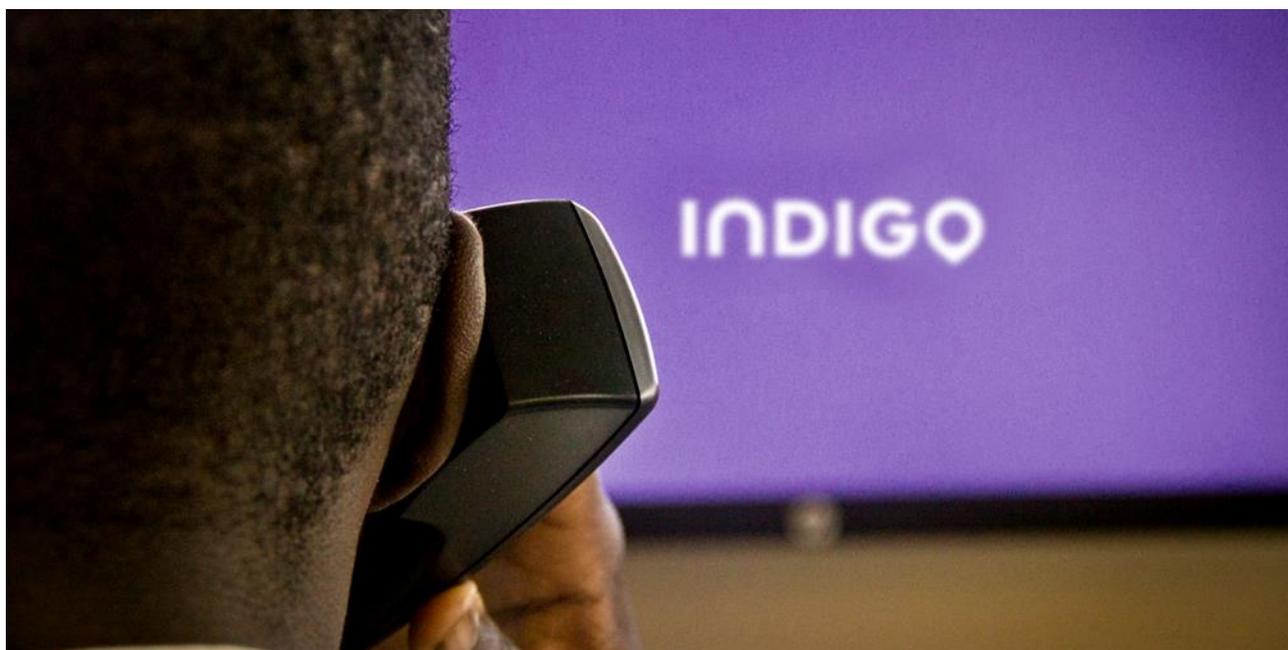
OPnGO est un service digital innovant qui ambitionne de révolutionner l'expérience de stationnement dans les zones urbaines.

Vous pouvez ainsi :

- Trouver sans difficulté une place de parking autour de vous ou là où vous vous rendez, vous faisant gagner un temps précieux
- Comparer les prix et bénéficier des meilleures offres aussi bien pour des stationnements uniques que pour des abonnements mensuels
- Bénéficier de la meilleure expérience d'accès et de paiement, le tout directement depuis votre smartphone



B. RECLAMATIONS CLIENTS



Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : Indigo – Tour Voltaire – 1 place des Degrés – 92800 Puteaux La Défense
- Internet : sur le site www.group-indigo.com à l'adresse suivante service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : Numéro Client 0 810 26 3000 - 24h/24 - 7j/7

Indigo s'engage à répondre et/ou apporter une solution sous 72 heures. Tous les appels font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale concernée.

En 2020, le Service Client via le numéro de téléphone dédié et le site web ont traité, au niveau des parcs Centre et Vieux-Port, plus de 126 demandes dont la répartition est la suivante :

- Renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : **93**
- Incidents techniques (défaut péage, ...) : **14**
- Divers (objets perdus, ...) : **6**
- Réclamations, remarques, suggestions : **13**

Le numéro Azur d'Indigo est indiqué sur l'ensemble des documents à destination des clients (tickets, cartes d'abonnement, documents de communication,).

C. QUALITE DE SERVICE

a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères

VISITES MYSTERES

Avec les visites mystères, nous vérifions la qualité de nos parcs de stationnement.

Soucieux de la qualité de son service, Indigo effectue un contrôle de l'accueil et de ses équipements régulièrement. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En quoi consistent ces visites mystères ?

Plusieurs fois par an, des professionnels se faisant passer pour des clients, effectuent des visites de manière anonyme dans nos parkings. Ils ont pour mission de mesurer la qualité du parc de stationnement visité.

Ils apportent aux équipes d'Indigo des indications précieuses pour améliorer l'accueil, les accès véhicules et piétons ainsi que les contacts avec les clients Indigo

Ces interventions mystères permettent d'établir un état à un instant donné pour chacun des parcs. Chaque responsable de site est encouragé à faire progresser son parc au profit des clients.

Au quotidien nos équipes disposent pour effectuer leurs rondes d'un outil SAMEX permettant un audit et un débriefing immédiat. Ces tournées sont faites en moyenne 5 fois par semaine.



b) Engagements environnementaux

Indigo s'engage pour l'environnement : écoconception et éco exploitation

Parce que son ambition est de concourir à une meilleure intégration du parking dans son environnement proche et dans l'environnement en général, Indigo travaille sur une diminution de son empreinte carbone.

Des programmes de conception et d'exploitation écoresponsables

L'objectif annoncé est de répondre aux enjeux de développement durable des villes et des acteurs économiques, en tendant vers une intégration plus douce du parking dans son environnement.



c) Engagements sociaux

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 11 790 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2020.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

UNE ECOLE DE TERRAIN

Le Campus Indigo est installé au siège de l'entreprise à La Défense. En complément de ce site, les formations se déploient également sur un réseau de six parkings-écoles implantés sur tout le territoire français, qui permet aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances sur le terrain.

POUR LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.



FORMATION ACCUEIL DES PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « **Bien accueillir les personnes handicapées** » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

EMPLOI DES PERSONNELS HANDICAPES

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

d) Les moyens pour assurer la gestion du service

Pour la gestion des parcs de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- o 2 téléphones fixes répartis sur Centre et Vieux Port.
- o 2 autos laveuse (1 à Centre et 1 sur Vieux Port).
- o Plusieurs PC de gestion équipé du logiciel de gestion commercial SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) et des logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage avec accès à Internet et à l'Intranet (présent sur chaque site)
- o un local de stockage pour les pièces détachées située à Centre et Vieux Port (lisses de barrières, consommables, tickets...)
- o 1 booster pour venir en aide aux clients (situé sur le site Centre)
- o 2 locaux pour les produits d'entretien (1 à Centre et 1 à Vieux Port)
- o un local archive sur Centre et sur Vieux Port.
- o 1 coffre au parc Centre
- o l'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques est stocké au parc Centre (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)
- o 1 SAMEX (pour réaliser les rondes sécurités, les rondes confort clientèle)
- o 1 téléphone portable pour le responsable de site.

CENTRE

ENVIRONNEMENT	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3
Rampe d'entrée	1	1	1
Rampe de sortie	1	1	1
Panneau libre/saturé	1		
Escalier	3	3	3
Ascenseur	1	1	1
Allée de circulation	1	1	1
Entrée hall caisse	1		
EQUIPEMENTS	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3
Contrôleur d'entrée	2		
Contrôleur de sortie	2		
Barrière d'entrée	1		
Barrière de sortie	2		
Porte basculante	2		
Lecteur de badges			
Lecteur piéton	1		
Caisse automatique	1		
Colonne sèche	3	3	3
Commande pompier	1		
Déclencheur manuels	2	2	2
Extincteur	8	4	4
Bac à sable	2	2	2
Edicule extraction d'air	2	2	2
Phonie	8	1	1
Caméra de surveillance	4	2	2
LOCAUX TECHNIQUES	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3
Archive/technique	1		
TGBT	1		
EDF	1		
Pompe			
Machinerie Ascenseur			1

VIEUX PORT

ENVIRONNEMENT	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4
Rampe d'entrée	1	1	1	1
Rampe de sortie	1	1	1	1
Panneau libre/saturé	1			
Escalier	2	2	2	2
Ascenseur	1	1	1	1
Allée de circulation	1	1	1	1
Entrée hall caisse	1			
EQUIPEMENTS	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4
Contrôleur d'entrée	2			
Contrôleur de sortie	2			
Barrière d'entrée	1			
Barrière de sortie	2			
Porte basculante	3			
Lecteur de badges				
Lecteur piéton	1			
Caisse automatique	1			
Colonne sèche	1	1	1	1
Commande pompier	1			
Déclencheur manuels	2	2	2	2
Extincteur	6	5	5	5
Bac à sable	2	2	2	2
Edicule extraction d'air	2	2	2	2
Phonie	7			
Caméra de surveillance	4	2	2	2
LOCAUX TECHNIQUES	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4
Archive/technique		1	1	
TGBT	1			
EDF	1			
Pompe				
Machinerie Ascenseur				1
Compteurs Electriques	1			

e) Sureté et sécurité

Année	Expulsions SDF Expulsions Toxicomanes	Agressions	Effractions véhicules	Vandalisme
2019	2	0	0	1
2020	0	0	0	0

Nous effectuons des rondes régulières et la nuit nous pouvons intervenir sur astreinte.

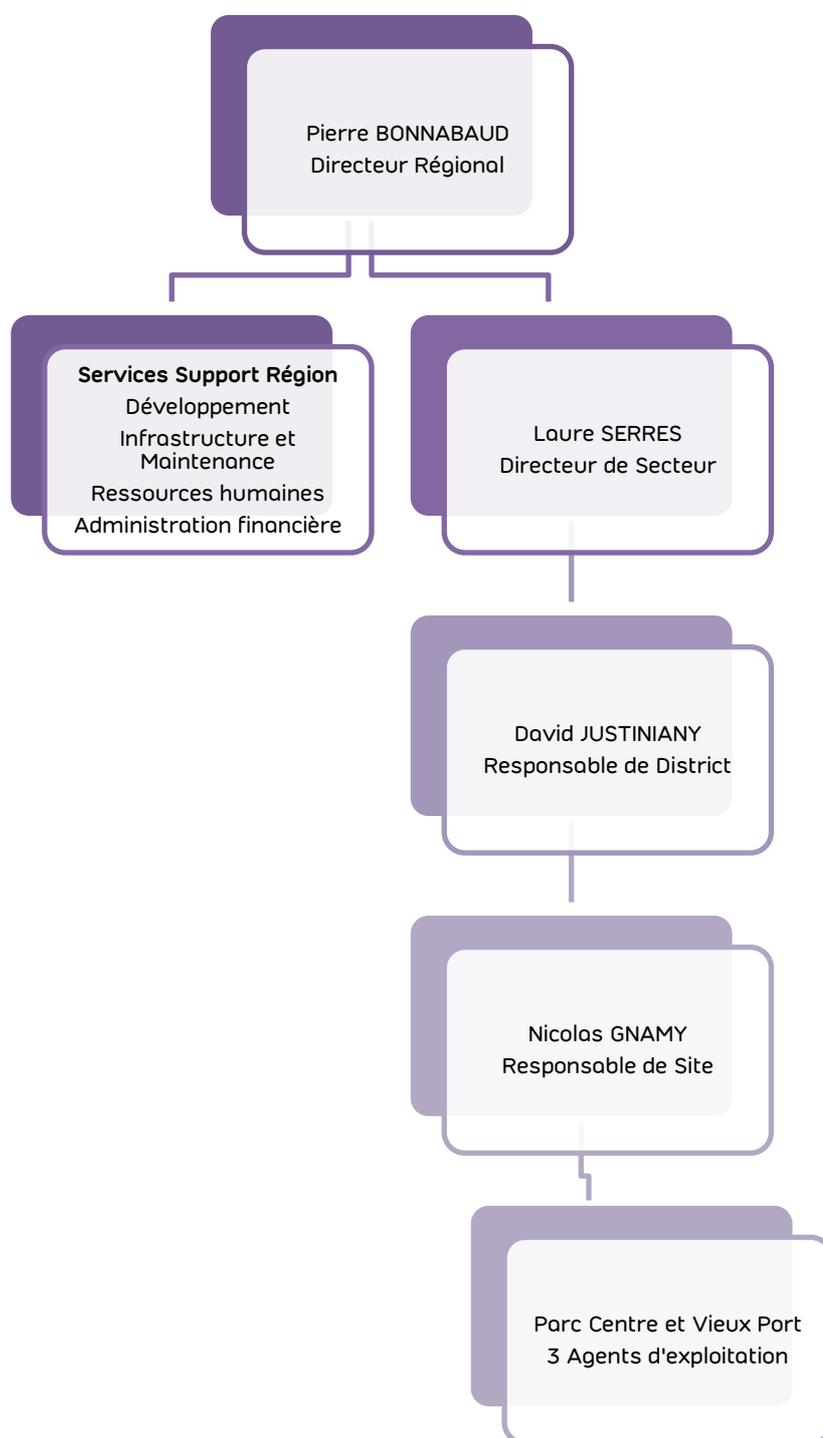
Durant les manifestations nous réorganisons les journées de travail pour répartir au mieux notre présence sur les évènements.

L'équipe d'astreinte est composée de l'ensemble de l'équipe d'exploitation. Nous veillons également au bon fonctionnement des équipements 7j/7 et 24h/24.

VI. ANALYSE DES EFFECTIFS

A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2020

3 agents d'exploitation Indigo sont affectés à la gestion des parcs Centre et Vieux Port, encadré par un responsable de site, Nicolas GNAMY, supervisé par un responsable de district, David JUSTINIANY.



B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP

	Détail des frais par type d'ETP en € HT
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	23 753 €
Service technique et CRTO	7 355 €
Responsable de Site	41 675 €
Agents d'Exploitation	105 817 €
Total	178 600 €

2.

COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE

I. COMPTE D'EXPLOITATION

A. COMPTES PREVISIONNELS

CENTRE

PARC DE STATIONNEMENT	130201 La Ciotat Parc du Centre
DELEGANT	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2020

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2020

EN H.T.	Budget initial 2021
Horaires parcs	343 265
Abonnés parcs	128 643
Voirie	
Garantie de recettes villes	
Prestation de services	
Activité de Contrôle	
Appels de charges amodiataires	6 319
Activités annexes	21 600
Sous Total Chiffre d'Affaires	499 827
Subventions d'exploitation	
Autres Produits	15 400
Sous Total Autres Produits	15 400
Total Produits d'Exploitation	515 227
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-89 800
Personnel Contrat à Durée Déterminée	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 500
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-12 000
Prestations de Nettoyage	
Prestations de Gardiennage	
Sous Total Frais de Personnel	-103 300
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-12 098
Entretien : Contrats	-6 299
Electricité, Fluides	-21 500
Autres Prestations Sous Traitées	
Frais de Télécommunication	-5 000
Location Matériel d'Exploitation	
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-44 897
Actions Commerciales	-1 290
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-11 304
Frais Administratifs et Divers	-1 500
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-14 094
Total Charges Directes d'Exploitation	-162 291
Police d'Assurances	-2 999
Sinistres	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-2 499
Redevances Aux Concédants	-2 600
Taxes et Versements Assimilés	-39 600
Autres Charges et Provisions Courantes	
Charges de Gros Entretien	-2 000
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-10 996
Frais Généraux Siège	-33 738
Total Autres Charges d'Exploitation	-94 432
Total Autres Charges d'Exploitation	-94 432
Total Charges d'Exploitation	-256 723
Autres Charges Non Courantes	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-211 531
Autres Provisions Non Courantes	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-211 531
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-211 531
EBIT	46 973
Frais Financiers	-134 284
Total Frais Financiers	-134 284
Total Frais Financiers	-134 284
Resultat Net avant Impot Parc	-87 311

VIEUX PORT

PARC DE STATIONNEMENT	130202 La Ciotat Vieux Port
DELEGANT	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2020

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2020

EN H.T.	Budget initial 2021
Horaires parcs	322 957
Abonnés parcs	71541
Voirie	
Garantie de recettes villes	
Prestation de services	
Activité de Contrôle	
Appels de charges amodiataires	
Activités annexes	
Sous Total Chiffre d'Affaires	394 498
Subventions d'exploitation	
Autres Produits	15 400
Sous Total Autres Produits	15 400
Total Produits d'Exploitation	409 898
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-122 000
Personnel Contrat à Durée Déterminée	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1500
Personnel Intérimaire d'Exploitation	
Prestations de Nettoyage	
Prestations de Gardiennage	-500
Sous Total Frais de Personnel	-124 000
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-6 200
Entretien : Contrats	-8 300
Electricité, Fluides	-26 800
Autres Prestations Sous Traitées	
Frais de Télécommunication	-2 900
Location Matériel d'Exploitation	-200
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-44 400
Actions Commerciales	-1518
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-7 604
Frais Administratifs et Divers	-500
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-9 622
Total Charges Directes d'Exploitation	-178 022
Police d'Assurances	-2 367
Sinistres	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-1972
Redevances Aux Concédants	-1999
Taxes et Versements Assimilés	-38 300
Autres Charges et Provisions Courantes	
Charges de Gros Entretien	-1500
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-8 679
Frais Généraux Siège	-26 629
Total Autres Charges d'Exploitation	-81446
Total Autres Charges d'Exploitation	-81 446
Total Charges d'Exploitation	-259 468
Autres Charges Non Courantes	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-241016
Autres Provisions Non Courantes	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-241016
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-241 016
EBIT	-90 586
Frais Financiers	-149 602
Total Frais Financiers	-149 602
Total Frais Financiers	-149 602
Resultat Net avant Impot Parc	-240 188

B. COMPTES DU DELEGATAIRE

CENTRE

PARC DE STATIONNEMENT	130201 La Ciotat Parc du Centre
DELEGANT	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2020

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2020

EN H.T.	Année 2019	Année 2020	2020 / 2019 en valeur	2020 / 2019 en %
Horaires parcs	383 799	253 242	-130 557	-34,0%
Abonnés parcs	119 422	122 941	3 519	2,9%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires	6 229	6 319	90	1,4%
Activités annexes	21 557	21 432	-125	-0,6%
Sous Total Chiffre d'Affaires	531 007	403 934	-127 073	-23,9%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits	30 828	31 960	1 132	3,7%
Sous Total Autres Produits	30 828	31 960	1 132	3,7%
Total Produits d'Exploitation	561 835	435 894	-125 941	-22,4%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-83 597	-73 537	10 060	-12,0%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	-2 448	-1 159	1 289	-52,7%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-10 036	-12 984	-2 948	29,4%
Prestations de Nettoyage	-306	-306	0	0,0%
Prestations de Gardiennage	-864		864	-100,0%
Sous Total Frais de Personnel	-97 251	-87 986	9 265	-9,5%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-15 294	-11 667	3 627	-23,7%
Entretien : Contrats	3 257	-4 699	-7 956	-244,3%
Electricité, Fluides	-22 162	-19 339	2 823	-12,7%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-4 399	-8 567	-4 168	94,7%
Location Matériel d'Exploitation	-1 119	-1 366	-247	22,1%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-39 717	-45 638	-5 921	14,9%
Actions Commerciales	-2 579	-1 189	1 390	-53,9%
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-7 546	-6 302	1 244	-16,5%
Frais Administratifs et Divers	-529	-942	-413	78,1%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-10 654	-8 433	2 221	-20,8%
Total Charges Directes d'Exploitation	-147 622	-142 057	5 565	-3,8%
Police d'Assurances	-3 352	-2 885	467	-13,9%
Sinistres	-680	-6 334	-5 654	831,5%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-3 485	-2 533	952	-27,3%
Redevances Aux Concédants	-1 942	-1 968	-26	1,3%
Taxes et Versements Assimilés	-39 811	-38 879	932	-2,3%
Autres Charges et Provisions Courantes	-335	-214	121	-36,1%
Charges de Gros Entretien	4 135	-2 085	-6 220	-150,4%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-11 682	-8 160	3 522	-30,1%
Frais Généraux Siège	-35 842	-32 879	2 963	-8,3%
Total Autres Charges d'Exploitation	-92 994	-95 937	-2 943	3,2%
Total Autres Charges d'Exploitation	-92 994	-95 937	-2 943	3,2%
Total Charges d'Exploitation	-240 616	-237 994	2 622	-1,1%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-425	-242	183	-43,1%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-207 904	-208 559	-655	0,3%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-208 329	-208 801	-472	0,2%
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-208 329	-208 801	-472	0,2%
EBIT	112 890	-10 901	-123 791	-109,7%
Frais Financiers	-140 279	-126 787	13 492	-9,6%
Total Frais Financiers	-140 279	-126 787	13 492	-9,6%
Total Frais Financiers	-140 279	-126 787	13 492	-9,6%
Resultat Net avant Impot Parc	-27 389	-137 688	-110 299	402,7%

VIEUX-PORT

PARC DE STATIONNEMENT	130202 La Ciotat Vieux Port
DELEGANT	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2020

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2020

EN H.T.	Année 2019	Année 2020	2020 / 2019 en valeur	2020 / 2019 en %
Horaires parcs	344 509	304 772	-39 737	-11,5%
Abonnés parcs	66 038	74 791	8 753	13,3%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	175		-175	-100,0%
Sous Total Chiffre d'Affaires	410 722	379 563	-31 159	-7,6%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits	30 001	33 001	3 000	10,0%
Sous Total Autres Produits	30 001	33 001	3 000	10,0%
Total Produits d'Exploitation	440 723	412 564	-28 159	-6,4%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-122 569	-105 063	17 506	-14,3%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 682	-922	760	-45,2%
Personnel Intérimaire d'Exploitation				
Prestations de Nettoyage	12	-540	-552	-4600,0%
Prestations de Gardiennage	-1 004		1 004	-100,0%
Sous Total Frais de Personnel	-125 243	-106 525	18 718	-14,9%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-5 070	-8 248	-3 178	62,7%
Entretien : Contrats	-1 030	-5 169	-4 139	401,8%
Electricité, Fluides	-23 898	-21 470	2 428	-10,2%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-3 603	-2 329	1 274	-35,4%
Location Matériel d'Exploitation	-347	-250	97	-28,0%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-33 948	-37 466	-3 518	10,4%
Actions Commerciales	-2 658	-866	1 792	-67,4%
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-3 356	-4 782	-1 426	42,5%
Frais Administratifs et Divers	-25	-370	-345	1380,0%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-6 039	-6 018	21	-0,3%
Total Charges Directes d'Exploitation	-165 230	-150 009	15 221	-9,2%
Police d'Assurances	-2 555	-2 699	-144	5,6%
Sinistres	-1 717	-840	877	-51,1%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-2 912	-2 474	438	-15,0%
Redevances Aux Concédants	-1 942	-1 968	-26	1,3%
Taxes et Versements Assimilés	-38 711	-41 085	-2 374	6,1%
Autres Charges et Provisions Courantes	738	-205	-943	-127,8%
Charges de Gros Entretien	-1 000	-2 395	-1 395	139,5%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-9 036	-7 667	1 369	-15,2%
Frais Généraux Siège	-27 724	-30 897	-3 173	11,4%
Total Autres Charges d'Exploitation	-84 859	-90 230	-5 371	6,3%
Total Autres Charges d'Exploitation	-84 859	-90 230	-5 371	6,3%
Total Charges d'Exploitation	-250 089	-240 239	9 850	-3,9%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-425	-242	183	-43,1%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-266 298	-237 516	28 782	-10,8%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-266 723	-237 758	28 965	-10,9%
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-266 723	-237 758	28 965	-10,9%
EBIT	-76 089	-65 433	10 656	-14,0%
Frais Financiers	-165 344	-143 204	22 140	-13,4%
Total Frais Financiers	-165 344	-143 204	22 140	-13,4%
Total Frais Financiers	-165 344	-143 204	22 140	-13,4%
Resultat Net avant Impot Parc	-241 433	-208 637	32 796	-13,6%

II. COMPTE DU DELEGATAIRE CONSOLIDE

PARC DE STATIONNEMENT	LA CIOTAT
DELEGANT	METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA FRANCE
ANNEE	2020

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2020

EN H.T.	Année 2019	Année 2020	2020 / 2019 en valeur	2020 / 2019 en %
Horaires parcs	728 308	558 014	-170 294	-23,4%
Abonnés parcs	185 460	197 732	12 272	6,6%
Voirie	0	0		
Garantie de recettes villes	0	0		
Prestation de services	0	0		
Activité de Contrôle	0	0		
Appels de charges amodiataires	6 229	6 319	90	1,4%
Activités annexes	21 732	21 432	-300	-1,4%
Sous Total Chiffre d'Affaires	941 729	783 497	-158 232	-16,8%
Subventions d'exploitation	0	0		
Autres Produits	60 829	64 961	4 132	6,8%
Sous Total Autres Produits	60 829	64 961	4 132	6,8%
Total Produits d'Exploitation	1 002 558	848 458	-154 100	-15,4%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-206 166	-178 600	27 566	-13,4%
Personnel Contrat à Durée Déterminée	0	0		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-4 130	-2 081	2 049	-49,6%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-10 036	-12 984	-2 948	29,4%
Prestations de Nettoyage	-294	-846	-552	187,8%
Prestations de Gardiennage	-1 868	0	1 868	-100,0%
Sous Total Frais de Personnel	-222 494	-194 511	27 983	-12,6%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-20 364	-19 915	449	-2,2%
Entretien : Contrats	2 227	-9 868	-12 095	-543,1%
Electricité, Fluides	-46 060	-40 809	5 251	-11,4%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0		
Frais de Télécommunication	-8 002	-10 896	-2 894	36,2%
Location Matériel d'Exploitation	-1 466	-1 616	-150	10,2%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-73 665	-83 104	-9 439	12,8%
Actions Commerciales	-5 237	-2 055	3 182	-60,8%
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-10 902	-11 084	-182	1,7%
Frais Administratifs et Divers	-554	-1 312	-758	136,8%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-16 693	-14 451	2 242	-13,4%
Total Charges Directes d'Exploitation	-312 852	-292 066	20 786	-6,6%
Police d'Assurances	-5 907	-5 584	323	-5,5%
Sinistres	-2 397	-7 174	-4 777	199,3%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-6 397	-5 007	1 390	-21,7%
Redevances Aux Concédants	-3 884	-3 936	-52	1,3%
Taxes et Versements Assimilés	-78 522	-79 964	-1 442	1,8%
Autres Charges et Provisions Courantes	403	-419	-822	-204,0%
Charges de Gros Entretien	3 135	-4 480	-7 615	-242,9%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-20 718	-15 827	4 891	-23,6%
Frais Généraux Siège	-63 566	-63 776	-210	0,3%
Total Autres Charges d'Exploitation	-177 853	-186 167	-8 314	4,7%
Total Autres Charges d'Exploitation	-177 853	-186 167	-8 314	4,7%
Total Charges d'Exploitation	-490 705	-478 233	12 472	-2,5%
Autres Charges Non Courantes	0	0		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-850	-484	366	-43,1%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-474 202	-446 075	28 127	-5,9%
Autres Provisions Non Courantes	0	0		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-475 052	-446 559	28 493	-6,0%
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-475 052	-446 559	28 493	-6,0%
EBIT	36 801	-76 334	-113 135	-307,4%
Frais Financiers	-305 623	-269 991	35 632	-11,7%
Total Frais Financiers	-305 623	-269 991	35 632	-11,7%
Total Frais Financiers	-305 623	-269 991	35 632	-11,7%
Resultat Net avant Impot Parc	-268 822	-346 325	-77 503	28,8%

III. DETAIL DU CALCUL DE LA REDEVANCE

Conformément au contrat de délégation de service public, vous trouverez ci-dessous la formule de calcul de la redevance pour l'année 2020.



METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE
DETERMINATION DE LA REDEVANCE FIXE DES PARCS DE LA CIOTAT
(article 5.6 du contrat de Délégation de Service Public du 22 août 2006)

ANNEE : 2020

A.) Détermination du coefficient d'indexation :

$$K = 0,10 + 0,60 (ICHTTSI / ICHTTSI_{10}) + 0,30 (EBIQ / EBIQ_0)$$

indices ICHTTSI arrêté en décembre 2008 et remplacé par l'indice ICHT-IME (base 100 en décembre 2008)
EBIQ arrêté en janvier 2009 et remplacé par l'indice EBIQ00 (base 100 en 2005)

nouvelle formule :

$$K = 0,10 + 0,60 (ICHT-IME \times a / ICHT-IME_0) + 0,30 (EBIQ00 \times b / EBIQ00_0)$$

ICHT-IME ₀ =	100,0	valeur décembre 2008		
		indice du coût du travail, tous salariés dans les industries mécaniques et électriques		
ICHT-IME =	138,3			
	125,3	indice connu au 1er janvier 2020 (juillet 2019 : date de parution 10/10/2019)		
		coeff de raccordement a :	1,1034 = $\frac{143,0}{129,6}$	ICHTTS1 déc 2008
EBIQ ₀ =	104,3	mai 2005 (valeur indice connue en sept. 2009)		ICHTTS1 mai 2005 (connu en sept. 2005)
10534841 =	133,0			
	106,1	indice connu au 1er janvier 2020 (novembre 2019 : date de parution 20/12/19)		
		coeff de raccordement b :	1,0525	coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ
0,10	0,10	coeff de raccordement c :	1,1276	coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ00 BASE 100 2005
0,60	0,829532	coeff de raccordement d :	1,0564	coefficient de raccordement à appliquer à l'ancien indice EBIQ00 BASE 100 2010
0,30	0,382611			

K (2020) =	1,31214
--------------	---------

B.) Redevance fixe

Montant forfaitaire : 3 000,00 (valeur septembre 2005)

Montant indexé : 3 936,43

Montée en charge des parcs :

	Parc du Centre	Parc Vieux port	
2008	50%	0%	
2009	75%	50%	
2010	75%	75%	
2011	100%	75%	
à partir de 2012	100%	100%	
Montant 2020 =	1 968,22	1 968,22	3 936,43
	Redevance fixe =		3 936,43

REDEVANCE FIXE 2020 =	3 936,43
-----------------------	----------

IV. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL

Nous vous remercions de vous reporter au chapitre 6 du compte-rendu technique.

V. COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE DELEGATAIRE

Vous trouverez en annexe 4, les comptes annuels de la société délégataire.



ANNEXES

- Annexe 1 : Présentation des Méthodes et des Eléments de Calcul Economique Annuel et Pluriannuel
- Annexe 2 : Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public
- Annexe 3 : Inventaires détaillés des biens
- Annexe 4 : Comptes annuels de la société délégataire

**ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS
AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
(données comptables – exercice 2020)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1°-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2020.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1° - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2020 (art. R 3131-4 1° -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1° - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1° - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 30 mars 2021

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL**(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)**

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2020 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2020, il est appliqué un pourcentage de 4,5% à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2020. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2020 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2014-03.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2020

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2020, l'affectation des frais de structure correspond à 10,16% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020 PARC DU CENTRE LA CIOTAT

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute ou 31/12/2020	Cumul Amortisseme nts au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
01/12/2008	SAE RACCORDEMENT SYSTEME INTRAPARC	20 215	-20 215	0
	MATERIEL ENGINs ET GROS OUTILLAGE	20 215	-20 215	0
01/12/2008	DA TRVX VPS T73020 GROS OEUVRE	4 344 978	-1 926 790	2 418 188
01/12/2008	DA TRVX VPS T73020 VENTILATION	82 639	-36 646	45 993
	BIENS DE RETOUR NON RENOUEVELABLES	4 427 617	-1 963 437	2 464 181
01/08/2008	DA TRVX VPS T73020 PEAGE	51 739	-51 739	0
01/08/2008	DA TRVX VPS T73020 POMPES RELEVAGE	33 339	-33 339	0
01/08/2008	DA TRVX VPS T73020 VIDEO SONO GTC	27 011	-27 011	0
01/01/2009	DEPLOIEMENT INTRAPARC	5 200	-3 120	2 080
01/01/2009	2 CAMERAS OPTION LUMINAIRE DETECTEUR PRE	2 516	-2 516	0
31/03/2010	CABLAGE CONTROLE ACCES EXTERIEUR PARC	4 901	-4 901	0
01/11/2013	MIGRATION FLUX MONETIQUES SOUS IP	3 056	-3 056	0
01/01/2014	LECTEUR PIETON SUPPLEMENT ACCES HOPITAL	1 993	-1 395	598
15/07/2016	HORLOGES ECONOMIE D ENERGIE	3 726	-3 325	401
01/01/2017	GTC POSE/RACCORDEMENT WAGO	10 993	-4 397	6 596
01/01/2017	BORNE D ENTREE COLUMN	8 274	-3 310	4 964
01/01/2017	SOCLE DE CAISSE EASY PMR	1 834	-734	1 100
23/03/2017	VIDEO SURVEILLANCE	916	-432	483
06/06/2017	LECTEUR PIETON	1 683	-601	1 082
08/10/2018	KIT RENFORCEMENT SERRURE CAISSE	1 030	-230	800
01/01/2019	SERVEUR PARK	29 419	-5 884	23 535
01/01/2019	EQUIPEMENT DE VOIE DE SORTIE	29 155	-5 831	23 324
01/01/2019	EQUIPEMENT VOIE D ENTREE	19 517	-3 903	15 613
01/01/2019	LECTEUR PIETON	18 400	-3 680	14 720
01/01/2019	CAISSE AUTOMATIQUE MIXTE	17 914	-3 583	14 331
01/01/2019	EQUIPEMENT ZONE INTERMEDIAIRE	14 844	-2 969	11 875
01/01/2019	CAISSE MANUELLE	5 638	-1 128	4 511
28/02/2019	BLOC SOL INOX	2 262	-833	1 429
21/11/2019	FABRICATION ET POSE ARCEAUX PROTECT BORN	3 210	-357	2 853
31/12/2020	Eclairage sécurité - b Installation matériel n 11/	990	-58	932
31/12/2020	Prestation et travaux menuiserie	996	-19	977
31/12/2020	Sprinklers Achat matériel neuf (Sp 05/	1 510	-42	1 468
31/12/2020	RECLASS IEC 30/09/2020	1 565	-26	1 539
31/12/2020	Prestation et travaux marquage au sol	4 068	-171	3 897
31/12/2020	Prestation ponctuelle et travaux porte automatique	8 160	-42	8 118
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	315 857	-168 631	147 226
01/08/2008	DA TRVX VPS T73020 AMENAGEMENT	406 326	-406 326	0
01/08/2008	DA TRVX VPS T73020 COURANTS FAIBLES FORT	256 955	-256 955	0
01/08/2008	DA TRVX VPS T73020 PEINTURE	127 346	-105 423	21 924
01/08/2008	DA TRVX VPS T73020 DETECTION INCENDIE	60 080	-49 737	10 343
01/08/2008	DA TRVX VPS T73020 ASCENSEUR	54 274	-33 698	20 575
28/03/2012	CAISSON DOUBLE FACE & DYNAMIQUE	2 470	-2 164	306
01/01/2014	PEINTURE & MARQUAGE PLACE MOTOS	4 321	-2 016	2 305
30/09/2014	CLIMATISATION LOCAL	1 435	-898	538
30/09/2014	CLIMATISATION LOCAL	1 435	-898	538
03/03/2015	PROFIL/BANDE ANTIDERAPANT PMR	1 475	-860	615
22/06/2015	TRAVAUX DE SERRURERIE	2 295	-1 269	1 026
25/09/2015	130201 RELAMPING NIV -1	2 925	-1 541	1 384
31/10/2015	ECLAIRAGE HYDRO	1 996	-1 032	964
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	-4 269	0
30/06/2016	170 REGLETTES ECLAIRAGE POUR N-2ET N-3	5 595	-2 520	3 074
01/01/2017	POSE ET RACCORDEMENT LUMINAIRES	7 409	-2 964	4 446
25/01/2017	RADIO CONTINUE	13 810	-3 622	10 188
01/01/2018	TX BUREAU ACCUEIL	1 350	-405	945
01/01/2018	ECLAIRAGE ET ALIMENTATION DE SECOURS	1 000	-300	700
12/03/2018	CLIMATISATION BUREAU ET LOCAL TECHNIQUES	4 725	-1 327	3 398
31/07/2018	BLOC AU SOL	3 480	-843	2 637
01/01/2019	ASCENSEURS	94 903	-10 351	84 551
01/01/2019	TX DU PLAN DE FIABILISATION ASCENSEURS	11 039	-1 204	9 835
01/01/2019	CLIMATISATION BUREAU & LOCAL TECHNIQUE	4 725	-945	3 780
09/01/2019	AMENAG. BORDURE ENTREE PARKING	1 085	-215	870
11/03/2019	BANDES SEPARATRICES ET NUMEROS	7 946	-959	6 987
16/11/2019	LOGICIEL MISE EN SERV PR GUIDAGE	1 310	-148	1 163
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	1 085 979	-892 887	193 092
	TOTAL BIENS DE RETOUR	5 849 668	-3 045 170	2 804 498
31/12/2008	1 BALISE LIBER-T SKIDATA Q	3 438	-3 438	0
29/05/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	1 635	-1 635	0
15/07/2013	ANTENNE LIBER-T GEA	3 300	-2 463	837
01/01/2014	ANTENNE LIBER T	1 557	-1 090	467
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 DA 130201	795	-795	0
03/05/2016	AUTOLAVEUSE	9 400	-6 262	3 138
25/10/2016	MATERIEL SAE BOX AXISAT + IHM	24 631	-10 309	14 322
11/06/2018	MODIF.PARMETRES ORION INTEGRATION PEAGE	3 936	-1 007	2 929
16/09/2019	FIBRE OPTIQUE	1 190	-154	1 036
	MATERIEL ENGINs ET GROS OUTILLAGE	49 881	-27 152	22 729
07/05/2009	SCOOTER YAMAHA CYGNUS X 125	1 109	-1 109	0
27/07/2016	SCOOTER VIN LBJTCJ3B2GA152002	1 700	-1 700	0
	MATERIEL AUTOMOBILE	2 809	-2 809	0
08/07/2008	ENS.NEC CDE5075 PC7+HP P2015+LCD 17	858	-858	0
09/07/2008	ENS.NEC CDE5077 PC7+HP P2015+LCD 17	839	-839	0
21/10/2008	INSTALLATION S/SITE ADSL SECURITY ROUTER	1 107	-1 107	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 803	-2 803	0
07/07/2008	ENS.MOBILIER DE BUREAU	2 580	-2 580	0
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 580	-2 580	0
23/06/2008	2 MEUBLES D'ACCUEIL ONDULO MERISIER	644	-644	0
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	644	-644	0
	TOTAL BIENS DE REPRISE*	58 718	-35 989	22 729
	TOTAL 130201 LA CIOTAT PARC DU CENTRE	5 908 386	-3 081 159	2 827 227

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020 PARC LA CIOTAT VIEUX PORT

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2020	Cumul Amortissements au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020
31/12/2020	RECLASS IEC A IMMO 31/12/20	4 409	-23	4 386
	INST.GEN.AG.AMENAG.CONST.&TERR.	4 409	-23	4 386
18/06/2009	DA TRVX VPS GROS OEUVRE	4 862 747	-2 078 428	2 784 319
18/06/2009	DA TRVX VPS VENTILATION	33 281	-14 225	19 056
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLES	4 896 028	-2 092 653	2 803 375
18/06/2009	DA TRVX VPS PEAGE	46 309	-46 309	0
18/06/2009	DA TRVX VPS POMPES DE RELEVAGE	40 998	-40 998	0
18/06/2009	DA TRVX VPS INTRAPARC VIDEO ASSISTANCE	41 084	-31 605	9 480
29/05/2013	ECLAIRAGE SECURITE - BLOCS DE SECOURS	2 437	-2 437	0
01/11/2013	MIGRATION FLUX MONETIQUES SOUS IP	3 056	-3 056	0
01/01/2017	BORNE D ENTREE COLUMN GATE	8 817	-3 527	5 290
01/01/2017	GTC -POSE RACCORDE AUTOMATE /RESEAU WAGO	8 758	-3 503	5 255
01/01/2017	FOURNITURE SOCLE CAISSE EASY PMR	1 834	-734	1 100
23/03/2017	VIDEO SURVEILLANCE	1 705	-805	900
01/01/2019	EQUIPEMENT DE VOIE DE SORTIE	31 042	-6 208	24 834
01/01/2019	EQUIPEMENT DE VOIE ENTREE	20 780	-4 156	16 624
01/01/2019	CAISSE AUTOMATIQUE MIXTE	19 074	-3 815	15 259
01/01/2019	LECTEUR PIETON	7 836	-1 567	6 269
01/01/2019	SERVEUR PARK	6 493	-1 299	5 194
01/01/2019	CAISSE MANUELLE	1 711	-342	1 369
28/02/2019	BLOC AU SOL	3 274	-1 205	2 069
31/03/2019	ETANCHE TUBE	4 348	-1 527	2 822
31/03/2019	ECLAIRAGE LUM16178	1 368	-480	888
21/11/2019	FABRICAT° ET POSE ARCEAUX BORNE	3 210	-357	2 853
31/12/2020	Pose de réglettes	4 015	-67	3 948
31/12/2020	Installation d'un coffret de relayage	4 900	-82	4 818
31/12/2020	Prestation et travaux marquage au sol	5 820	-244	5 576
31/12/2020	Serrurerie Intervention serrurerie 19/	6 195	-214	5 981
31/12/2020	Eclairage sécurité - b Achat matériel neuf (Ec 16/	8 073	-405	7 667
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	283 138	-154 943	128 195
18/06/2009	DA TRVX VPS MENUISERIE CARRELAGE PLOMBER	369 449	-369 449	0
18/06/2009	DA TRVX VPS COURANT FORT ET FAIBLE	249 183	-249 183	0
18/06/2009	DA TRVX VPS PEINTURE	283 388	-217 999	65 389
18/06/2009	DA TRVX VPS DETECTION CO2 ET INCENDIE	60 014	-46 166	13 847
18/06/2009	DA TRVX VPS ASCENSEUR	102 473	-42 343	60 130
09/09/2010	AUTOMATISATION RIDEAU PIETON	2 480	-1 705	775
01/10/2012	TX CONSTRUCTION PARC T73021	1 545	-1 275	270
01/01/2014	PEINTURE MURS DES CAGES CHARTE VINCI	6 545	-3 054	3 491
14/03/2014	PANNEAU ACCES INTERDIT	1 479	-1 006	473
30/09/2014	CLIMATISATION LOCAL	1 435	-898	538
22/06/2015	TX SERRURERIE	3 250	-1 797	1 453
30/08/2015	RELAMPING N-1	2 925	-1 562	1 363
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	-4 269	0
03/03/2016	130202 - 160 LUMINUX 80 HYDRO	2 661	-1 285	1 376
01/06/2018	TX AMENAGEMENT PEAGE	415	-107	308
30/08/2018	ASCENSEUR NEUF	92 570	-11 596	80 974
01/01/2019	TX DU PLAN DE FIABILISATION ASCENSEUR	11 209	-1 222	9 986
28/02/2019	REGLETTES LED + TUBES	1 140	-210	930
24/05/2019	MATERIELS COLONNES SECHES	2 402	-257	2 145
18/06/2019	ALIMENTAT° DES REGLETTES LED	3 600	-554	3 046
25/06/2019	INSTALLAT° SPRINKLER	2 165	-184	1 981
05/06/2020	SPRINKLER REPLAÇANT DEBIMETRE	2 385	-68	2 317
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	1 206 981	-956 190	250 790
TOTAL	BIENS DE RETOUR	6 390 556	-3 203 809	3 186 747
30/06/2009	1 BALISE LIBER-T SKIDATA	3 438	-3 438	0
15/02/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	1 635	-1 635	0
15/07/2013	ANTENNE LIBER-T GEA	3 300	-2 463	837
01/01/2014	ANTENNE LIBER T	1 934	-1 354	580
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 DA 130202	1 236	-1 236	0
03/05/2016	AUTOLAVEUSE	9 400	-6 262	3 138
25/10/2016	MATERIEL SAE BOX AXISAT + IHM	23 449	-9 814	13 635
19/06/2018	MODIF.PARAMETRES ORION INTEGRATION PEAGE	3 636	-922	2 714
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	48 028	-27 124	20 903
07/05/2009	SCOOTER YAMAHA CYGNUS X 125	1 109	-1 109	0
27/07/2016	SCOOTER LBJTCJ3B2GA152002	1 700	-1 700	0
	MATERIEL AUTOMOBILE	2 809	-2 809	0
31/07/2009	PHOTOCOPIEUR BIZHUB C203+DF611+CD26+ARCH	3 154	-3 154	0
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	3 154	-3 154	0
21/04/2009	ENS.MOBILIER DE BUREAU POUR ACCUEIL	2 418	-2 418	0
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 418	-2 418	0
26/02/2009	2 MEUBLES D ACCUEIL ONDULO MERISIER	704	-704	0
30/03/2009	ENS.MOBILIER DE BUREAU POUR ACCUEIL	374	-374	0
27/05/2009	POUTRE 3 FAUTEUILS	311	-311	0
	PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	1 389	-1 389	0
TOTAL	BIENS DE REPRISE*	57 798	-36 895	20 903
TOTAL	130202 LA CIOTAT VIEUX PORT	6 448 354	-3 240 703	3 207 650

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

INDIGO INFRA FRANCE

Société anonyme

Tour Voltaire

1 Place des Degrés

92800 Puteaux La Défense

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

INDIGO INFRA FRANCE

Société anonyme

Tour Voltaire

1 Place des Degrés

92800 Puteaux La Défense

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'Assemblée générale de la société INDIGO INFRA FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INDIGO INFRA FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note 4 « Titres de participation » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels, votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation lorsque la valeur d'acquisition apparaît supérieure à la quote-part de situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus-values latentes et des perspectives de rentabilité. Nous avons examiné les modalités d'application ainsi que les hypothèses utilisées, et avons revu les calculs effectués.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 11 mai 2021

Le Commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Amnon Bendavid

Amnon Bendavid

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

1 place des Degrés Tour Voltaire 92800 Puteaux / La Défense

**Société anonyme
N° RCS 304646078**

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

SOMMAIRE

<u>SOMMAIRE.....</u>	<u>2</u>
<u>BILAN - ACTIF.....</u>	<u>3</u>
<u>BILAN - PASSIF.....</u>	<u>4</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT.....</u>	<u>5</u>
<u>COMPTE DE RESULTAT (suite).....</u>	<u>6</u>
<u>Faits caractéristiques et changements de méthode.....</u>	<u>7</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>8</u>
<u>Règles et méthodes comptables (suite).....</u>	<u>9</u>
<u>Etat de l'actif immobilisé.....</u>	<u>10</u>
<u>Etat des amortissements.....</u>	<u>11</u>
<u>Etat des provisions.....</u>	<u>12</u>
<u>Etat des échéances des créances et des dettes.....</u>	<u>13</u>
<u>Etat des charges à payer et des produits à recevoir.....</u>	<u>14</u>
<u>Listes des filiales et des participations.....</u>	<u>15</u>
<u>Variation des capitaux propres.....</u>	<u>16</u>
<u>Engagements hors bilan.....</u>	<u>17</u>
<u>Fiscalité différée ou latente.....</u>	<u>18</u>
<u>Charges et produits exceptionnels.....</u>	<u>19</u>
<u>Entreprises liées.....</u>	<u>20</u>

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

BILAN-ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	257 855 444	143 122 718	114 732 726	120 119 987
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles	2 825 092	22 690	2 802 402	7 023 823
TOTAL immobilisations incorporelles	260 680 536	143 145 408	117 535 128	127 143 809
Terrains	1 954 276		1 954 276	1 954 276
Constructions	62 016 570	30 137 077	31 879 493	33 517 453
Installations techniques, matériel	3 996 658	1 956 119	2 040 539	1 819 217
Autres immobilisations corporelles	963 469	485 311	478 158	141 362
Immobilisations en cours	562 723		562 723	387 027
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	69 493 696	32 578 506	36 915 190	37 819 335
Participations	26 209 204	8 352 253	17 856 951	18 494 204
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	220 161		220 161	220 161
TOTAL immobilisations financières (2)	26 429 364	8 352 253	18 077 111	18 714 364
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	356 603 597	184 076 168	172 527 429	183 677 508
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 306 505		1 306 505	1 019 570
Clients et comptes rattachés	8 777 475	1 354 014	7 423 461	11 673 835
Autres créances	18 005 746	38 437	17 967 309	69 387 114
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances d'exploitation (3)	26 783 220	1 392 451	25 390 770	81 060 949
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	795 835		795 835	2 054 469
TOTAL Disponibilités	795 835		795 835	2 054 469
Charges constatées d'avance (3)	3 785 759		3 785 759	3 953 482
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	32 671 319	1 392 451	31 278 869	88 088 470
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	389 274 916	185 468 618	203 806 298	271 765 978
(1) dont droit au bail :				
(2) dont à moins d'un an :				
(3) dont à plus d'un an :			2 453 512	2 618 932

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

BILAN-PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	16 431 968	16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	4 916 610	4 916 610
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 643 197	1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716	5 335 716
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	77 254	72 450
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 532 289	107 504
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	25 872 456	28 507 444
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	11 673 814	3 905 037
Provisions pour charges	1 910 000	1 910 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	13 583 814	5 815 037
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers	52 306 209	62 757 358
TOTAL Dettes financières (1)	52 306 209	62 757 358
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	314 922	3 812 842
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	5 755 180	1 746 427
Dettes fiscales et sociales (1)	4 806 395	5 023 495
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)	5 347 666	22 207 892
Autres dettes (1)	89 888 598	134 468 034
TOTAL Dettes	106 112 761	167 258 691
Produits constatés d'avance (1)	5 931 059	7 427 448
TOTAL DETTES (IV)	164 350 028	237 443 497
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	203 806 298	271 765 978
(1) dont à plus d'un an	43 490 443	53 919 532
dont à moins d'un an	120 544 663	179 711 123
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	2 840	42 159
Production vendue biens		
Production vendue services	62 082 132	89 687 445
Chiffre d'affaires net	62 084 972	89 729 603
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	138 297	134 190
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	4 372 917	1 046 622
Autres produits	1 330	311 169
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	66 597 516	91 221 584
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		33 251
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (5)	23 566 902	29 288 411
Impôts, taxes et versements assimilés	1 458 695	1 867 022
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations d'exploitation		
Sur immobilisation : dotations aux amortissements	13 640 060	15 337 373
Sur immobilisation : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	318 708	813 420
Pour risques et charges : dotations aux provisions	11 639 820	3 871 077
Autres charges	19 412 637	27 931 605
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	70 036 821	79 142 157
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-3 439 305	12 079 427
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)	2 552 127	3 932 862
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	267 836	75 303
Reprises sur provisions et transferts de charges		245 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 819 963	4 253 165
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	392 253	6 113 000
Intérêts et charges assimilées (4)	1 808 084	1 772 480
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	2 200 337	7 885 480
RÉSULTAT FINANCIER	619 627	-3 632 316
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-2 819 678	8 447 111

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1
Reprises sur provisions et transferts de charges	288 180	104 646
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	288 180	104 647
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	248 514	726 311
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	362 067	2 201 977
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	610 581	2 928 288
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-322 402	-2 823 642
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-609 791	5 515 965
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	69 705 659	95 579 395
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	72 237 948	95 471 891
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-2 532 289	107 504
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	2 792 993	4 008 165
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	1 808 084	1 772 480
(5) y compris :		
- redevances de crédit bail immobilier		
- redevances de crédit bail mobilier		

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET CHANGEMENTS DE METHODE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Sur l'exercice 2020, la société a été confrontée aux conséquences de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et aux consignes gouvernementales pour y répondre (notamment le confinement des populations). Ceci a eu pour conséquence une diminution importante des fréquentations horaires entraînant une baisse substantielle du chiffre d'affaires. Compte tenu des prévisions de trafic sur les prochaines années et de la trésorerie disponible, la continuité d'exploitation de la société n'est pas remise en cause.

2. CHANGEMENTS DE METHODE OU DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué pendant l'exercice.

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes annuels ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations revenant au concédant, sans indemnité, en fin de contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société.

(a) Constructions

il s'agit de parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) Matériels et outillages et autres immobilisations corporelles

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Install. techniques, matériel et outillage	2 à 30 ans	Linéaire
Install. gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	Linéaire

La société applique les nouvelles modalités d'amortissement dites de durée de vie utiles. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

3. Avances et acomptes

Ces postes comprennent les sommes versées aux fournisseurs en vue de l'acquisition des immobilisations.

4. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'achat frais d'acquisition inclus. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la quote-part de la situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus values latentes et des perspectives de rentabilité.

5. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et provisionnées, le cas échéant au cas par cas, compte tenu de leur ancienneté et de leur probabilité de recouvrement.

6. Provisions pour risques et charges

La société ne comptabilise pas de provision pour renouvellement, sauf si un engagement contractuel l'y oblige formellement.

7. Impôts sur les sociétés

La société est intégrée dans le groupe fiscal constitué par la SAS INFRAFOCH TOPCO, en vertu d'une convention d'intégration fiscale signée avec la SAS INFRAFOCH TOPCO.

8. Identités des sociétés consolidantes

La société est intégrée globalement dans les comptes consolidés au 31/12/2020 des sociétés :

- SAS INFRA FOCH TOPCO - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.
- SAS INDIGO GROUP - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute au début de l'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		270 969 502		2 423 631
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		270 969 502		2 423 631
Terrains		1 954 276		
Constructions	Sur sol propre	49 205 800		
	Sur sol d'autrui	1 201 026		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	11 582 810		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 569 724		386 694
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	302 202		226 955
	Matériel de transport	2 828		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	318 046		0
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		387 027		412 236
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		68 523 739		1 025 886
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		26 209 204		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		220 161		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)		26 429 364		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		365 922 605		3 449 517

ACTIF IMMOBILISE		Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles			12 712 596	260 680 537	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)			12 712 596	260 680 537	
Terrains				1 954 276	
Constructions	Sur sol propre			49 205 800	
	Sur sol d'autrui			1 201 026	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	26 934		11 609 744	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		61 122	20 883	3 996 658	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	148 484		677 641	
	Matériel de transport			2 828	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		35 046	283 000	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		-236 540		562 723	
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		0	55 929	69 493 697	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				26 209 204	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				220 161	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)				26 429 364	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		0	12 768 525	356 603 597	

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		140 785 419	11 994 363	12 465 237	140 314 545
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		140 785 419	11 994 363	12 465 237	140 314 545
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	21 303 517	976 903		22 280 420
	Sur sol d'autrui	81 493	27 913		109 406
	Installations générales, agencements	7 087 173	660 078		7 747 251
Installations techniques, matériels et outillages		1 750 507	225 339	19 728	1 956 119
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	162 767	37 700		200 467
	Matériel de transport	901	942		1 844
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	318 046	0	35 046	283 000
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		30 704 404	1 928 876	54 774	32 578 506
TOTAL GENERAL (I+II)		171 489 823	13 923 239	12 520 011	172 893 052

CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

PROVISIONS DE L'EXERCICE				
Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour amortissements de fin de contrats				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	5 815 037	11 639 820	3 871 042	13 583 814
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	5 815 037	11 639 820	3 871 042	13 583 814
Provisions sur immos incorporelles	3 040 274	78 769	288 180	2 830 863
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	7 960 000	392 253		8 352 253
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	1 352 144	318 708	316 838	1 354 014
Autres provisions pour dépréciations	38 437			38 437
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (III)	12 390 854	789 730	605 018	12 575 567
TOTAL GENERAL (I+II+III)	18 205 891	12 429 550	4 476 060	26 159 381
Dont dotations et reprises d'exploitation		11 958 528	4 187 880	
Dont dotations et reprises financières		392 253		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		78 769	288 180	
Dépréciations des titres mis en équivalence				

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		220 161		220 161
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE (I)		220 161		220 161
Clients douteux ou litigieux		2 950 461	2 950 461	
Autres créances clients		5 827 014	5 827 014	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 816 994	1 816 994	
	Autres impôts			
	Divers	5 319 995	5 319 995	
Groupes et associés		9 048 871	9 048 871	
Débiteurs divers		3 126 391	3 126 391	
Charges constatées d'avance		3 785 759	1 332 247	2 453 512
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT (II)		31 875 485	29 421 973	2 453 512
TOTAL DES CREANCES (I+II)		32 095 645	29 421 973	2 673 673
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

ETAT DES DETTES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		52 306 209	10 445 671	41 812 750	47 788
Fournisseurs et comptes rattachés		5 755 180	5 755 180		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		73 562	73 562		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 779 418	1 779 418		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	2 953 415	2 953 415		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 347 666	5 347 666		
Groupes et associés		72 574 338	72 574 338		
Autres dettes		17 340 916	17 340 916		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		5 931 059	4 274 498	490 555	1 166 005
TOTAL DES DETTES		164 061 761	120 544 663	42 303 305	1 213 793
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		10 400 000			

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2020

CHARGES A PAYER	Montant
Emprunts et dettes financières divers	5 836
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 090 965
Dettes fiscales et sociales	3 026 977
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 355 849
Autres dettes	17 123 049
TOTAL	26 602 675

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 074 622
Autres créances	5 319 995
TOTAL	8 394 617

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							
CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Distribut. Dividendes	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	16 431 968						16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	4 916 610						4 916 610
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	1 643 197						1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716						5 335 716
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	72 450			107 504	-102 700		77 254
Résultat de l'exercice	107 504		-2 532 289	-107 504			-2 532 289
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	28 507 444		-2 532 289		-102 700		25 872 455

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
Catégories de titres	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2020	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 026 998			1 026 998	16,00
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Parts fondateurs					
TOTAL	1 026 998			1 026 998	

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

ENGAGEMENTS HORS BILAN	MONTANTS
------------------------	----------

ENGAGEMENTS RECUS	
Cautions bancaires	254 658
TOTAL	254 658

ENGAGEMENTS DONNES	
Garanties d'exécution des conventions de concessions ou prestations	5 082 563
Garanties de bonnes fin travaux	1 516 750
Garanties de paiement ou contentieux ou fiscales	15 811
Garanties financières Mère pour le compte de filiale	10 000 000
Locations Immobilières	11 630 114
Redevances fixes DSP	60 009 160
Engagements d'achats et d'investissement	5 977 163
Autres engagements	49 000
TOTAL	94 280 561

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

FISCALITE DIFFEREE OU LATENTE		
	Base	Impôt (1)
Accroissement de la dette future d'impôt		
Charges immobilisées	157 091	43 985
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Total	157 091	43 985
Allègement de la dette future d'impôt		
Provisions risques et charges		
Provision pour dépréciations	9 219 648	2 581 501
Charges à payer	73 562	20 597
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total	9 293 210	2 602 098
Situation différée nette		-2 558 113

(1) Taux d'impôt : 28,00%

Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2020

OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

COMPTES DE BILAN	ACTIF	PASSIF
Titres de participations et créances rattachées	26 209 204	
Prêts		
Immobilisations financières	26 209 204	
Créances clients et comptes rattachés	578 835	
Autres créances	10 224 516	
Créances	10 803 351	
Emprunts et dettes financières divers		52 005 836
Dettes financières		52 005 836
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 878 485
Dettes sur immobilisations		3 802 963
Autres dettes		72 579 089
Dettes		79 260 537

COMPTES DE RESULTAT	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	21 548 555	815 701
Charges et produits financiers	2 200 337	2 792 993
Charges et produits exceptionnels		